

Le Trait D'union

MARS 85

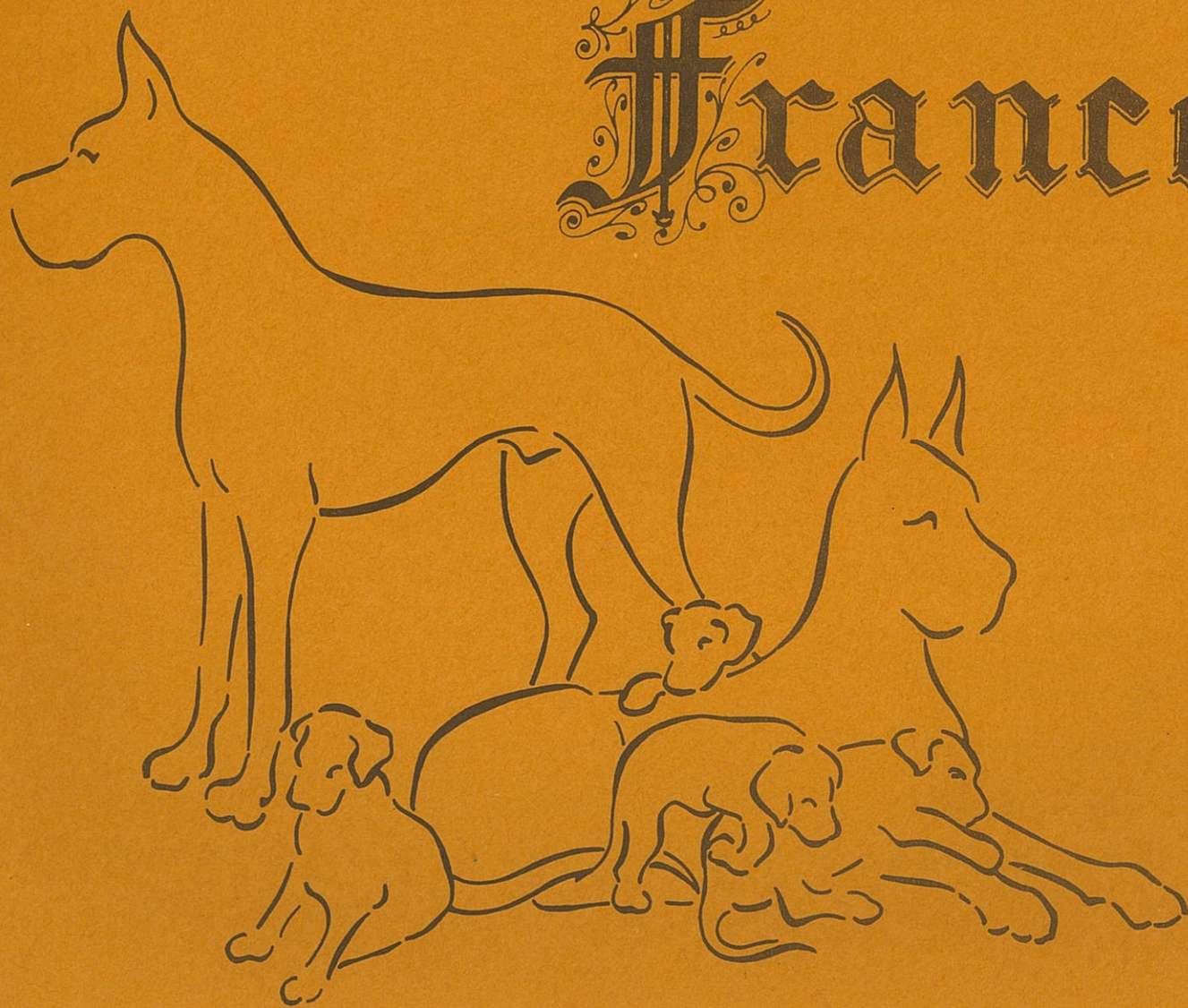
du

N° 126

Doggen

Club de

France



LE TRAIT D'UNION
DU DOGGEN CLUB DE FRANCE

SOMMAIRE

	Pages
Sommaire	Couverture
Vœux du Comité	1
Communiqué (European Super Trophy à Namur)	1
Convocation Assemblée Générale Extraordinaire du 22 Juin 1985	2
Eu-D.D.C. 1985	3
Un Nouveau Standard pour le Dogue Allemand (Sven Webjorn)	4 à 5
Calendrier des Expositions 1985	6 à 10
Notes des Juges : Spéciale de Race (Mme Le Mare - Angleterre)	11 à 15
" " " " " (Mr Levron)	15 à 17
Notes des Juges : Exposition de Caen (Mr Baux)	17 à 22
Régime du Réel Simplifié (suite de l'article paru dans le N° 125 du T. U)	22 à 24
Statistiques 1985 du Pr Coulon — Dysplasie Dogues Allemands	24
Départements atteints de Rage	25
Expositions Internationales	25 à 26
Journée du Doggen Club de l'Est — 5 Mai 1985	26
Nouvelles d'Elevage	27 à 30
Appel de Cotisations	31
Rubrique Etalons	32
Grille de Sélection de la S.C.C.	Couverture

Le Comité du Doggen Club de France et sa Présidente remercient vivement tous les membres qui lui ont envoyé leurs vœux.

A chacun, nous souhaitons une heureuse année 1985 avec beaucoup de beaux jeunes dogues en A !

COMMUNIQUÉ

Le Premier EUROPEAN SUPER TROPHY à NAMUR — Belgique

Les 27 et 28 avril 1985

Un nouvel événement du monde cynophile :

- 44 juges en provenance de 11 pays ;
- 37 spéciales de Clubs ;
- 4 festivals de groupes de races.

Pour les Best in Show : 3 Super Trophées prestigieux.

Une table de prix hors du commun récompensera tous les participants et les gagnants.

DOGGEN CLUB DE FRANCE

CONVOCA T I O N

Madame, Monsieur,

Vous êtes informé que l'Assemblée Générale Extraordinaire 1985 de notre Association se tiendra

le SAMEDI 22 JUIN

(veille de l'Exposition de Championnat de France à Lyon)

L'endroit et l'heure vous seront précisés dans le N° du T.U. de début Juin.

Seuls les membres 1984, à jour de leur cotisation 1985 pourront participer à l'Assemblée Générale.

ORDRE DU JOUR

- P.V. de l'assemblée générale du 29.9.84. Approbation.
- Rapport moral de la Présidente sur l'exercice 1984.
- Rapport financier par le Trésorier.
- Approbation des nouveaux statuts acceptés par la S.C.C.
- Questions diverses.

La Présidente,

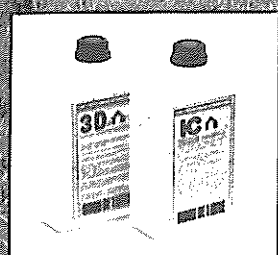
M. MÉRAT

G

La
El
spéc
de s

Je dé
NOM
ADRI

**Avec les éleveurs de France
pour tous les éleveurs du monde.**



Gamme " Club Cynotechnique International "

La nouvelle gamme "Club Cynotechnique International" de Royal Canin est destinée aux éleveurs du monde entier. Elaborée en France par les spécialistes Royal Canin de nutrition canine, en relation étroite avec les éleveurs, elle a été spécialement conçue pour couvrir tous les besoins alimentaires spécifiques du chien en élevage, dans toutes les périodes de sa vie (maternité, croissance, travail, maintenance...).


ROYAL CANIN

ROYAL CANIN 30470 AIMARGUES - TEL. 16 (66) 88.01.69 - TELEX 490 136.

Je désire recevoir vos fiches techniques concernant les produits de la gamme « Club Cynotechnique International »

NOM PRENOM

ADRESSE

A envoyer à Royal Canin 30470 Aimargues B.P. 4



V. Z. W.
A. S. B. L.

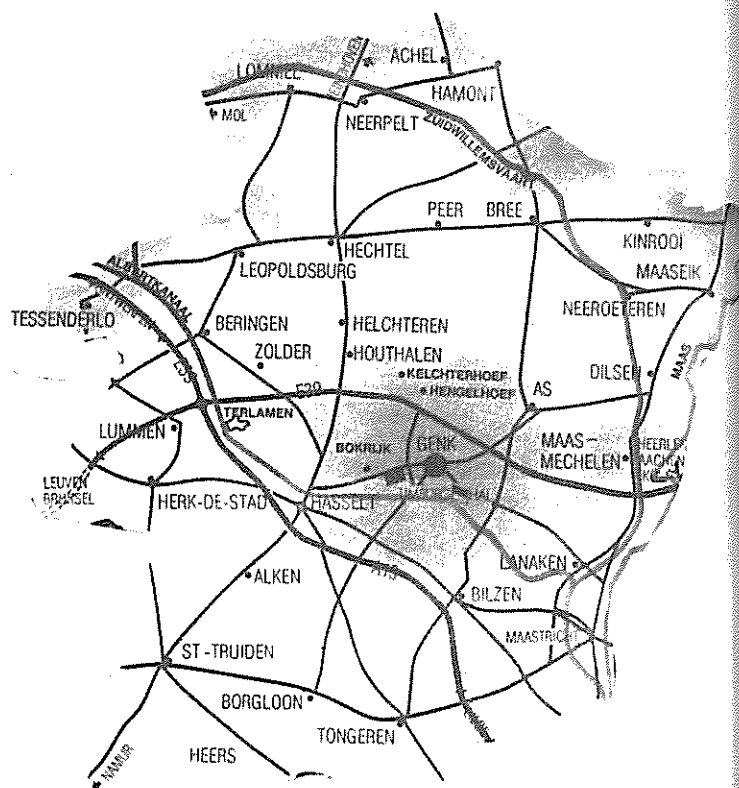
B. D. D. C.
BELGISCHE DUITSE DOGGEN CLUB

C. B. D. A.
CULB BELGE DU DOGUE ALLEMAND

affilié à l'union royale cynologique
Saint-Hubert - pour l'amélioration de
la race

Secr. : L. Lauwers, Kattestraat 39
B-2688 Sint-Amands (Antw)
Tél. 03/889.23.52

— 3 —



Sint-Amands, le 20 octobre 1984

Chère Madame,

L'organisation de la 6ème exposition de l'Eu-D.D.C. est confiée au Club Belge du Dogue Allemand.

Celle-ci aura lieu le 1er Septembre 1985 dans le « Limburg-Hal » Dieplan 18, B-3600 Genk — Province du Limbourg.

En même temps que les C.A.C. et les titres de l'Eu-D.D.C. —Champion et Champion des Jeunes seront attribués les titres prestigieux de Roi, Reine, Prince et Princesse du C.B.D.A.

Pouvez-vous également publier l'annonce de cette manifestation dans votre journal du Club officiel et annoncer par la même occasion que la veille, SAMEDI 31 AOUT 1985 au soir, aura lieu une réunion amicale avec dîner à laquelle chacun peut prendre part moyennant réservation (prévue sur le formulaire d'inscription). Le dîner sera suivi d'une soirée dansante dont l'entrée est libre.

Espérant que votre collaboration nous aidera à faire de ces manifestations un succès, nous vous remercions par avance pour votre aide et vous prions de croire à nos salutations sportives.

Au nom du Comité du C.B.D.A.
Le Secrétaire général,

Signé : L. Lauwers

P.S. — Des feuilles d'engagement seront à demander soit à Monsieur Lauwers, soit au Secrétariat du Doggen Club de France — Le Jaunet — 03110 SERBANNES.

UN NOUVEAU STANDARD POUR LE DOGUE ALLEMAND ?

de Sven WEBJORN
traduit en Allemand par R. Schumacher
traduit de l'Allemand par M. Pras

Sven Webjörn est suédois, il a fait des études de Biologie et de Zoologie ; sa profession le conduit dans le monde entier. Passionné par les chiens depuis sa plus tendre enfance, il voue un intérêt tout particulier au Dogue Allemand. L'idée qu'il se fait du Dogue Allemand ne sera certainement pas du goût de certains, mais d'autres trouveront qu'il exprime exactement ce qu'eux-mêmes ressentent. En tout cas, ses propositions, que nous publierons en 3 épisodes, constituent une base de discussion intéressante.

Le D.D.C., le Club de Race le plus ancien d'Allemagne, fêtera bientôt son 100e anniversaire.

Nos chiens sont-ils meilleurs après ce siècle de sélection ? Ils semblent, en tout cas, être devenus plus beaux, si l'on compare la photo d'un champion d'aujourd'hui avec celles de champions d'autrefois, comme on en voit souvent dans le DDP. Mais la beauté est un concept relatif, et soumis, pour une part, aux variations de la mode. Et nos dogues sont ils devenus pour autant plus sains, plus performants, bref, se sont-ils vraiment améliorés ?

Et là, on peut en douter.

Tout d'abord, leur espérance de vie paraît diminuer constamment. Il est rare et exceptionnel de rencontrer un dogue de 10 ans, et les spécialistes de la race considèrent que la longévité moyenne d'un Dogue est de 6 à 7 ans.

Pour ce qui est du caractère et des capacités, nos Dogues actuels se distinguent singulièrement de leurs ancêtres.

Nous constatons avec regret que, d'une manière générale et à l'échelle internationale, les jugements d'exposition tendent de plus en plus à favoriser un type extrême de la race, où les éléments décisifs sont le plus possible d'élégance et d'effet décoratif au détriment de structures anatomiques fondamentales. Il y a cependant des différences. Dans les limites du « Triangle » classique de la race, formé par l'Allemagne, la France et l'Italie, on peut noter une amélioration certaine et point n'est besoin d'aller chercher à la loupe les constructions solides et les têtes massives, typiques du Dogue.

Mais dans le reste du monde, on constate qu'il s'est produit un glissement très net dans la représentation idéale de la race. La race s'est éloignée de son aspect d'origine et de son standard, et elle s'est dégradée, tout au moins au plan anatomique.

Ce nouveau type est particulièrement répandu outre-atlantique, où cette tendance à la mode se fait fortement sentir. Les chiens s'éloignent de plus en plus de ce que nous entendons sous l'appellation « Dogue Allemand ».

Mais dans tous les camps, on peut noter la plus grande confusion, dès qu'il s'agit de définir comment un Dogue doit être construit anatomiquement et, par voie de conséquence, de définir son image pour répondre à l'appellation « Dogue Allemand ».

Or, la cause déterminante de cette confusion est le standard lui-même. Le standard en lui-même n'est certainement pas mauvais, mais il s'appuie en partie sur des souhaits, et en partie sur des critères esthétiques qui avaient cours à la fin du siècle dernier. Il s'étend de manière détaillée sur des éléments secondaires du type ou de la couleur, tandis que des aspects anatomiques fondamentaux sont totalement passés sous silence ou survolés hâtivement. Nous ne trouvons, dans le standard actuellement en vigueur que très peu de ce qui doit caractériser un vrai dogue tant par nécessité historique qu'anatomique.

Et si, dans le « triangle » du Dogue déjà cité, on trouve heureusement encore relativement beaucoup de dogues typiques, nous le devons certainement davantage à une tradition du Dogue en Europe centrale qu'à un élevage conforme au standard, et si l'on retire ce facteur historique, la voie est libre pour une interprétation de la race qui, certes, demeure conforme au standard, mais qui s'éloigne considérablement des origines.

On trouve aujourd'hui, surtout aux U.S.A. des dogues élancés à l'extrême, à l'avant étroit et serré. Ils sont souvent trop carré avec une très grande hauteur au garrot, une longue encolure de girafe suivie d'une tête longue et étroite. Nous en avons d'ailleurs un très bon exemple dans les cahiers de Février 1982, p. 89.

Le plus grave, chez ces chiens, n'est pas tant encore l'absence totale de type dogue que la construction totalement défectueuse, qui, en bien des points, n'est pas du tout fonctionnelle. Or, il n'est pas possible, lorsqu'on pratique sérieusement l'élevage d'une race, de sacrifier des données anatomiques indispensables sur l'autel d'une esthétique fixée arbitrairement. Certes, l'esthétique est un facteur important en matière d'élevage, cela, nous le savons tous. Mais il y a une esthétique saine et raisonnable, en accord avec les besoins des canidés !

Nous n'avons pas le droit, au nom d'un idéal esthétique arbitraire, de faire de nos chiens des éléments de décoration vivants, incapables de se mouvoir autrement qu'en ligne droite et à allure mesurée.

Un chien doit rester, et sur ce point, il ne devrait y avoir aucun doute possible, un prédateur, possédant de par sa construction, une grande facilité et une grande potentialité de mouvement. Il peut y avoir, dans le cadre de ce schéma de base, des variantes qui conduisent aux différentes races, mais toute modification du schéma de base entraîne une dégénérescence de notre chien. Et cette dégénérescence est particulièrement tragique chez les Dogues, pourtant presque légendaires pour leur robustesse, leur force et leur aisance à se mouvoir. Et là, le véritable ami de la race ne peut pas laisser faire sans réagir.

De par ma formation de zoologue, de mes recherches en cynologie et d'une longue expérience dans l'utilisation du chien, je pense être compétent pour la formulation d'un standard, qui ne prendrait pas en compte que les seuls aspects esthétiques, mais aussi les aspects biologico-fonctionnels et historiques de la race. Il y a certainement d'autres techniciens de la race qui seraient tout aussi habilités que moi pour faire ce travail, mais comme personne ne s'est proposé jusqu'à maintenant, j'ai entrepris cette tentative.

Ma tentative d'une redéfinition du standard du Dogue est naturellement subjective et ne constitue qu'une proposition dont il faudra discuter.

Je me réjouirais d'une telle discussion, car je me suis attaché à considérer d'abord les exigences anatomiques qui, seules, permettent à nos chiens d'être sains et de le rester.

J'ai traité ce travail de redéfinition du standard comme un problème technique. J'en ai donc tout d'abord défini le but, puis j'ai posé un certain nombre de paramètres.

Le but était simple à définir : c'est la description d'un chien de race géante aux capacités multiples, description qui met particulièrement en avant la santé, la force et la mobilité.

Les paramètres qui en résultaient étaient ceux-ci :

— Prise en compte des principes de base physiques et biologiques tels que la nature nous les enseigne (l'explication suit)

— Prise en compte d'exigences propres au Dogue Allemand, notamment d'ordre esthétique, dans la mesure où elles ne sont pas en contradiction avec une anatomie saine.

Or, pour comprendre les exigences anatomiques, il est nécessaire de savoir que, pour chaque animal, la masse augmente plus rapidement que la force musculaire. Par conséquent, pour un modèle anatomique inchangé, la mobilité est inversement proportionnelle à l'augmentation de la taille. Ce qui signifie concrètement que pour maintenir la mobilité lorsque la taille augmente, une autre géométrie anatomique et une autre répartition de la masse sont nécessaires.

Les loups de l'Arctique atteignent facilement un poids de 100 kg, pour une hauteur au garrot inférieure à 90 cm. Il faut tenir compte ici de ce que les succès à la chasse du loup dépendent essentiellement de son endurance dans la poursuite de ses proies.

Mais le type « dogue. » exige la forme ramassée et la puissance du chien de combat, et par conséquent, une anatomie plus massive.

(à suivre)

DOGGEN CLUB DE FRANCE DELEGATION TOURAINE ET CENTRE OUEST

=====

En collaboration les délégués de Touraine et Centre Ouest
Messieurs Pousset et Levron Organisent le 1er Mai une réunion
avec présentation et confirmation, cette réunion aura lieu au
Château de la Tremblaye à 4 Kms de Cholet sur la route de la
ROCHE-sur-YON à cette occasion un déjeuner amical sera servi,
les propriétaires de dogues et leurs amis désirant assister à
ce déjeuner doivent adresser soit à Mr POUSSET La Noray de Pouza
37800 Sainte Maure de Touraine, ou à Mr LEVRON 15 Av. Roland de
Roncevaux Avrillé 49240 , Un Chèque de 150 Frs Par personne
libellé à l'ordre du Château de la Tremblaye.

Les Délégués POUSSET et LEVRON

CALENDRIER DES EXPOSITIONS 1985 et séances de confirmations (certaines dates sont susceptibles de changement)
--

IMPORTANT : Pour participer aux Expositions Canines, les feuilles d'engagement sont à demander au moins SIX SEMAINES à l'avance à la SOCIÉTÉ ORGANISATRICE. Nous appelons votre attention sur le fait que la clôture des engagements est généralement fixée un mois avant l'Exposition. Passé ce délai, l'engagement ne pourrait plus être accepté. Ce délai est exceptionnellement porté à 2 MOIS pour l'Exposition de Championnat des 22 et 23 Juin à LYON. Joindre une enveloppe timbrée pour l'envoi d'une feuille d'engagement.

S.C. ILE DE FRANCE - 13, rue Hoche 92700 COLOMBES	PONTOISE - CACIB	26 et 27 Janvier
S. C. AQUITAINE - Section Canine du Langonnais M. ARQUEY - 10, rue Papon 33120 LANGON	LANGON	24 Février
Association Canine du Gers 2, rue Lakanal - 32000 AUCH	AUCH	3 Mars
S.C. DU CENTRE - Section Canine du Cher Dr PINARD - 3, rue Porte Jaune 18000 BOURGES	BOURGES - CACIB Spéciale	9 et 10 Mars Juge : Mr LEVRON
S. C. LANGUEDOC ROUSSILLON 25, Av du Colombier - 34670 BAILLARGUES	NIMES - CACIB Spéciale	16 et 17 Mars Juge : Mr DUBOIS
FEDERATION CANINE POITOU CHARENTE S. C. du Poitou - Mr DEROUET 8, rue Louis Renard - 86000 POITIERS	POITIERS - CACIB Spéciale	23 et 24 Mars Juge : Mr LACAUD
S. C. DU LIMOUSIN IMBOURDEIX - 87220 FEYTIAT	LIMOGES - CACIB	30 et 31 Mars
S.C. BASSE NORMANDIE - Mr DUCHEMIN Rte de St Lô - 50890 CONDE/VIRE	ST LO	31 Mars
FEDERATION CANINE DES PAYS DE LA LOIRE S.C. MAINE ANJOU - Mr REUDET - Rive Parence Torcé en Vallée - 72110 BONNETABLE	LE MANS	31 Mars
S.C. AUVERGNE BOURBONNAIS VELAY Association Canine du Velay et de la Haute Loire Melle PELLEGRINI - 9, rue des Cités - Chadrac 43000 LE PUY	MONISTROL SUR LOIRE	7 Avril
ASSOCIATION CANINE DE L'AVEYRON Dr. CLUZEL - 15 Bd. de l'Ayrolle - 12100 MILLAU	RODEZ	14 Avril
S.C. MIDI COTE D'AZUR 299, Avenue de Mazargues - 13008 MARSEILLE	AIX EN PROVENCE	14 Avril
Association Canine du Lot et Garonne Dr. GENIN - 65, Quai G. Leygues 47000 AGEN	AGEN	21 Avril
S.C. MIDI COTE D'AZUR 299 Avenue de Mazargues 13008 MARSEILLE	AJACCIO	21 Avril
S.C. RHONE ALPES - Dr ESTIENNE Rue de Jonvence - 42210 MONTROND LES BAINS	MONTROND LES BAINS	28 Avril
Fédération Canine Poitou Charentes Ass. Canine des Deux Sèvres - Mme RUALT Pellevoisin - Azay le Brulé - 79400 ST MAIXENT L'ECOLE	NIORT	28 Avril
S.C. DE GUADELOUPE - Mr DESALME 17 Cité Notre Dames - Raizet - Abimes 97110 POINTE A PITRE		27 et 28 Avril ou 26 et 27 Octobre
S.C. MIDI COTE D'AZUR 299, Avenue de Mazargues - 13008 MARSEILLE	NICE - CACIB	29 Avril
S.C. CHAMPAGNE ARDENNE 3 rue Charles Roche - 51100 REIMS	CHARLEVILLE MEZIERES - CACIB Spéciale	5 Mai Juge : Mr MOREAUX

S.C. RHONE ALPES - Melle JABOULET 80 Av. Pt Roosevelt - 26600 TAIN L'HERMITAGE	ROMANS Patronnée	5 Mai Juge : Dr Y. MERAT
Club St HUBERT DU NORD - Mr DUPAS 6, rue V. Hugo - Lieu St Amand - 59111 BOUCHAIN	LOUVROIL	8 Mai
Association Canine des Landes - Dr MAZZER 63, Av. G. Clemenceau - 40100 DAX	DAX	11 et 12 Mai
S.C. BRETONNE — Mr RENAULT - B. P. 97 22404 LAMBALLE CEDEX	St BRIEUC — CACIB Spéciale	12 Mai Juge : Mr LEVRON
S.C. DU CENTRE — 15, rue du 11 Novembre - 36240 ECUEILLE	CHATEAUROUX Patronnée	12 Mai Juge : Mr MOREAUX
Fédération Canine de Haute Normandie S.C. DE L'EURE - Chambre de Commerce Rue du Dr Oursel - B.P. 187 - 27001 EVREUX CEDEX	EVREUX	16 Mai
Association Canine des Hautes Pyrénées Mr ESTAMPES - 31 bis, rue René Byé - 65000 TARBES	TARBES	16 Mai
S.C. MIDI PYRÉNÉES 2, rue Jolimont - 31500 TOULOUSE	TOULOUSE — CACIB Spéciale	19 Mai Juge : Mr BAUX
S.C. DE PICARDIE — Mme DHETZ 106 rue des Quatre Lemaire - 80000 AMIENS	ABBEVILLE	18 et 19 Mai
S.C. DE L'OISE — Mr COSTE - 22, rue St Germain LAVERSINES — 60510 BRESLES	NOYON	26 Mai
S.C. DU CENTRE - Section Canine de l'Eure et Loire Mr KARMAZYN - Rés. Les Chênes 28600 LUISANT	CHARTRES	26 Mai
S.C. RHONE ALPES - Mme Françoise MAGNIN 10, rue du Maquis — 74000 ANNECY	ANNECY — CACIB	27 Mai
S.C. DU CENTRE - Section Canine de Loir et Cher Mme RICHARD LAUNAY - 61, rue de Nanteuil 41350 VINEUIL	BLOIS	2 Juin
S.C. DU BAS RHIN - 173, route de Lyon 67400 STRASBOURG GRAFFENSTADEN	STRASBOURG — CACIB	2 Juin Juge : Dr MERAT
Fédération Canine Poitou Charentes Association Canine de Cognac - Mr ADOL 30, Av. P. F. Martel - 16100 COGNAC	COGNAC	2 Juin
S.C. DE FRANCHE COMTÉ - Mr SCHWARTZ Les Roches - 90150 EGUENIGUE	BESANÇON — CACIB	9 Juin Juge : Mr SERTELET
S.C. BRETONNE — Mr RENAULT B.P. 97 - 22404 LAMBALLE CEDEX	LIFFRE (Présentation)	9 Juin
S.C. RHONE ALPES - Mr Jacques CHAUSSON 54, Place Debelle - 38340 VOREPPE	GRENOBLE	9 Juin
Fédération Canine des Pays de Loire S.C. St HUBERT DE L'OUEST 5, Avenue du Verseau - 44700 ORVAULT	CAMPBON	9 Juin
S.C. LANGUEDOC ROUSSILLON 25, Av. du Colombier - 34670 BAILLARGUES	CARCASSONNE	16 Juin
S.C. DE BOURGOGNE - Mr J.P. PEAN 33, rue du 2ème Cuirassiers - 21200 BEAUNE	BEAUNE	16 Juin
Fédération Canine de Haute Normandie S.C. DE NORMANDIE - Melle BOURSIER 18, rue du Champ du Pardon - 76000 ROUEN	LE HAVRE	16 Juin

SOCIÉTÉ CENTRALE CANINE

215, rue Saint Denis
75093 PARIS CEDEX 02

Club St HUBERT DU NORD - Mr DUPAS
6, rue V. hugo - Lieu St Amand - 59111 BOUCHAIN

Association Canine de l'Ariège - Mr LAGARDE
Rue du Colombier - 09190 SAINT LIZIER

S.C. DE BASSE NORMANDIE - Mr VERDIER
14430 LE HAM

S.C. DU CENTRE - Section Canine du Loiret
Section Sologne - B.P. 5021 45020 ORLEANS CEDEX

Fédération Canine POITOU CHARENTES
Ass. Canine de Rochefort
17, rue Pierre Curie - 17300 ROCHEFORT SUR MER

S.C. RHONE ALPES — Melle JABOULET
80 Av. Pt Roosevelt - 26600 TAIN L'HERMITAGE

Fédération Canine des Pays de Loire
S.C. DE VENDÉE - Mme ROCHAIS - Le Grison -
85110 ST PROUANT

S.C. DU LIMOUSIN — Mr DEPOUX - Montsalard
St Pardoux le Neuf - 23200 AUBUSSON

S.C. AQUITAINE - Section Canine de Ste Foy la Grande
Mr CASTANET — 24230 VELINES

S.S. MIDI PYRÉNÉES - Mr BAROUSSE
62, Rue V. Hugo - 31800 St GAUDENS

S.C. AUVERGNE BOURBONNAIS VELAY
Ass. Canine du Puy de Dôme - Mr LERASLE
La Font Grande - Ceyssat - St Georges s/Allier
63800 COURNON

Association Canine du LOT - Mr DUTHIL
140, rue Montesquieu - 46000 CAHORS

S.C. AUVERGNE BOURBONNAIS VELAY
Ass. Canine du Bourbonnais - Mr FARON
17, rue des Cerisiers - 03200 VICHY

S.C. AUVERGNE BOURBONNAIS VELAY
Ass. Canine de HAUTE LOIRE - Office du
Tourisme - Place du Breuil - 43000 LE PUY

Fédération Canine de HAUTE NORMANDIE
S.C. DE NORMANDIE - Mme TESTELIN
Cavée de Caude Côte - 76200 DIEPPE

S.C. AUVERGNE BOURBONNAIS VELAY
Ass. Canine de Hte AUVERGNE - Mme LETELLIER
46, Rue F. Garcia Lorca - Zac Belbex
15000 AURILLAC

S.C. DU LIMOUSIN - Section de la Corrèze
B.P. 195 — 19100 BRIVE

Ass. Canine des Pyrénées Atlantiques - Mr CAMY
Mairie de 64360 LACOMMANDE

Ass. Canine de la DORDOGNE - Mme CHABRELIE
Gravelle - 24430 RAZAC SUR L'ISLE

S.C. DU CENTRE — Mr MARY
92, rue Nationale - 36400 LA CHATRE

LYON — CACIB

Exposition de Championnat Juges : Mme PINCEMIN - Mr BAUX
organisée par la S.C. Rhône-Alpes Dr MOTTA

LILLE — CACIB
Spéciale

St GIRONS

DEAUVILLE

CHATEAUNEUF SUR LOIRE

ROCHEFORT

ANNONAY

MOUCHAMPS
(Exposition et Rassemblement
Vénérie)

GUERET

STE FOY

St GAUDENS
(Présentation)

LA BOURBOULE

CAHORS

CUSSET
(Présentation)

LE PUY

DIEPPE

AURILLAC
Patronnée

EGLETONS

LACOMMANDE

LE BUISSON
(Présentation)

LA CHATRE

22 et 23 Juin

29 et 30 Juin
Juge : Mr LEVRON

30 Juin

7 Juillet

7 Juillet

7 Juillet

7 Juillet

7 Juillet

14 Juillet

14 Juillet

14 Juillet

21 Juillet

21 Juillet

27 Juillet

28 Juillet

28 Juillet

4 Août
Juge : Dr MERAT

4 Août

11 et 12 Août

15 Août

18 Août

S.C. DU LIMOUSIN - Syndicat d'Initiative 87260 PIERRE BUFFIERE	PIERRE BUFFIERE	18 Août
Fédération Canine des Pays de Loire S.C. MAINE - ANJOU - Mr REUDET - Rive Parente Torcé en Vallée - 72110 BONNETABLE	CHATEAU-GONTIER	18 Août
S.C. RHONE - ALPES - Office de Tourisme 74500 EVIAN	EVIAN — CACIB Spéciale	24 et 25 Août Juge : Mr MOREAUX
Ass. Canine de la DORDOGNE - Mme CHABRELIE GRAVELLE — 24430 RAZAC/ISLE	SORGES (Présentation)	25 Août
S.C. BRETONNE — Mr RENAULT B.P. 97 - 22404 LAMBALLE CEDEX	LORIENT	25 Août
Fédération Canine des Pays de Loire S.C. DE VENDEE - Mr KARCHER - 85570 MARSAIS	MARSAIS Ste RADEGONDE	25 Août
S.C. DE BOURGOGNE - Ass. Canine de la NIEVRE Mr d'AUTEL - La Vallée - Parigny les Vaux 58320 POUQUES LES EAUX	NEVERS — CACIB	31 Août - 1er Septembre

EXPOSITION DE L'EURO-D.D.C. — GENT - LIMBOURG (Belgique) 21 Août et 1er Septembre

S.C. DE PICARDIE — Mme DHETZ 106, rue des Quatre Lemaire 80000 AMIENS	SOISSONS	1er Septembre
Fédération Canine POITOU - CHARENTES S.C. DU POITOU - Mr DEROUET 8, rue Louis Renard - 86000 POITIERS	ST GERMAIN (Présentation)	1er Septembre
S.C. BRETONNE - 29, rue de Redon PONT REAN — 35150 GUICHEN	PONT REAN (Présentation)	8 Septembre
S.C. DU CENTRE - Section Canine de l'Indre et Loire Mme COGNAULT - La Bruzettes Fondettes 37230 LUYNES	TOURS	8 Septembre
S.C. DE L'OISE — Mr COSTE 22, rue St Germain - Laversines - 60510 BRESLES	BEAUVAIS — CACIB Spéciale	14 et 15 Septembre Juge : Mr SERTELET
S.C. LANGUEDOC-ROUSSILLON - 25, Av. du Colombier - 34670 BAILLARGUES	SETE	15 Septembre
S.C. DU HAUT RHIN - 6, rue J. B. Schacre - 68100 MULHOUSE	MULHOUSE (Présentation)	22 Septembre
S.C. ILE DE FRANCE 13, rue Hoche - 92700 COLOMBES	ST REMY DE LA VANNE	29 Septembre
DOGGEN CLUB DE FRANCE Mme MERAT — Le Marais du Jaunet SERBANNES - 03110 ESCUROLLES	ILE DE FRANCE (Nationale d'Elevage)	6 Octobre
Association Canine de la DORDOGNE Mme CHABRELIE - Gravelle 24430 RAZAC SUR L'ISLE	MONTLUÇON — CACIB Spéciale	19 et 20 Octobre Juge : Mr DUBOIS
Fédération Canine des Pays de Loire S.C. St HUBERT de L'OUEST 5, Avenue du Verseau - 44700 ORVAULT	NANTES — CACIB Spéciale	27 Octobre Juge : Dr MERAT
Société Canine de l'EST 11, Grand'Rue - 54000 NANCY	METZ — CACIB Spéciale	3 Novembre Juge : Dr BERENGER
Fédération Canine de Haute Normandie S.C. DE NORMANDIE - Melle BOURSIER 18, rue du Champ Pardon - 76000 ROUEN	ROUEN — CACIB Spéciale	10 Novembre Juge : Dr BERENGER
S.C. MIDI COTE D'AZUR — 299, Av. de Mazargues 13008 MARSEILLE	MARSEILLE — CACIB	16 et 17 Novembre Juge : Mr VOILET

Fédération Canine des Pays de Loire
S.C. MAINE ANJOU - Mr REUDET
Rive Parence - Torcé en Vallée
72110 BONNETABLE

ANGERS

Nov. ou Décembre

S.C. BASSE NORMANDIE
Mr VERDIER - 14430 LE HAM

CAEN

30 Nov. 1er Décembre

S.C. AQUITAINE - B.P. 174
27, rue Louis de Foix -
33000 BORDEAUX R.P.

BORDEAUX - CACIB

8 Décembre
Juge : Mme PINCEMIN

SÉANCES DE CONFIRMATION

S.C. DE L'OISE - Mr COSTE
22, rue St Germain - Laversines
60510 BRESLES

NOGENT SUR OISE

10 Mars

S.C. DE BOURGOGNE
Dr. Vét. Henri TROUSSARD
13, rue Eugène Edon -
21150 LES LAUMES

SEMUR EN AUXOIS

24 Mars

S.C. DE L'EST
11 Grand'Rue - 54000 NANCY

BAR LE DUC

30 Mars

S.C. BASSE NORMANDIE
Mr VERDIER - 14430 LE HAM

ARGENTAN

19 Mai

S.C. AQUITAINE - B.P. 174
27, rue Louis de Foix -
33000 BORDEAUX R.P.

LORMONT

21 Avril

S.C. RHONE ALPES
219 Cours Lafayette - 69006 LYON

LYON

27 Octobre

Club St HUBERT DU NORD
Mr DUPAS - 6, rue V. hugo
LIEU St AMAND - 59111 BOUCHAIN

NORD ET PAS DE CALAIS

Novembre

S.C. DE BOURGOGNE - Dr Vét. Alain DEMEUSOIS
13, rue des Eduens - 71400 AUTUN

AUTUN

3 Novembre

S.C. LANGUEDOC ROUSSILLON
25, Av. du Colombier -
34670 BAILLARGUES

PERPIGNAN

10 et 11 Novembre

S.C. CHAMPAGNE ARDENNE
3, rue Charles Roche - 51100 REIMS

REIMS

23 Novembre

S.C. DE PICARDIE - Mme DHETZ
106, rue des Quatre Lemaire
80000 AMIENS

ABBEVILLE

1er Décembre

* * * * *

L'ELEVAGE DU MAS DU GALOUBET

à

Melle PORTIER - MONGEOIS — Hameau de Thouzon — 84250 LE THOR — Tél. (90) 22.15.81

présente

TANIT DU PRÉ DES CHAUMES — Champion du Club

Etalon bleu
recommandé DCF

CH. B
Octave des Fauvelles
x
Ch. B
Nirvana du
Pré des Chaumes

Prod. : Mme Morcet

Tél. (3) 476.15.38



Meilleur Jeune
Lunel 1983

A 30 mois :

14 CAC + R.CAC
6 CACIB + R.CACIB

13 Juges — 4 pays

TAIS DE SIFFLE MISTRAL

Lice Recommandée

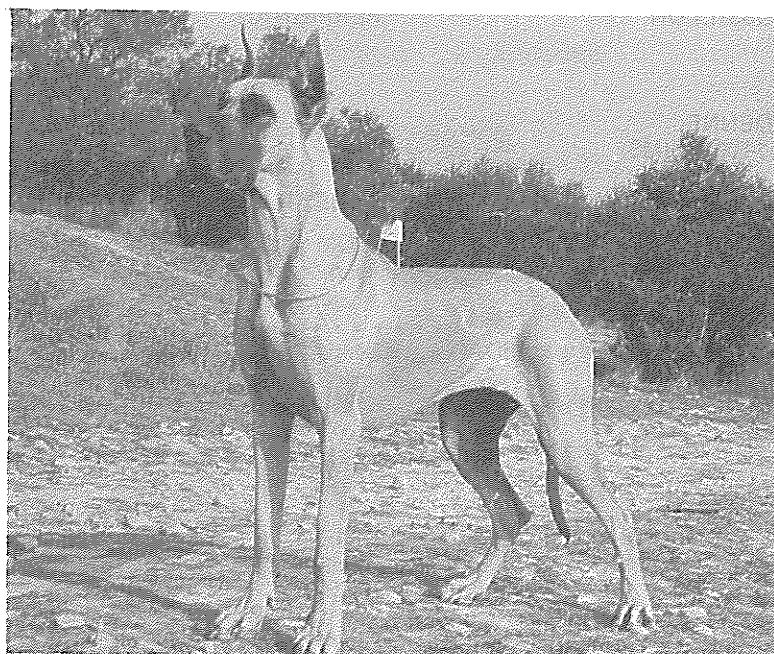
Ch. B. IB Bsg Wsg
Prinz Aramis of
Flowers - Kingdom

x

Panthère de
L'Aygues River

Prod. Mr Mme Valette

Tél. (66) 88.04.84



A 30 mois

7 CAC + R.CAC

4 CACIB + R.CACIB

7 juges — 3 pays

EXPOSITION « SPÉCIALE DE RACE »

Juge : Mme LE MARE (Angleterre)

CLASSE OUVERTE – FEMELLES FAUVES

TOPAZE (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Psyché du Puy de Pierencize) à Mr LE CORRE

Denture correcte - Yeux noirs - Masque noir - Tête correcte - Cou court - Ligne dorsale pourrait être plus ferme - Serre un peu à l'avant et à l'arrière - La démarche n'est pas bonne à l'arrière.

Très Bon

ULM DES PETITES VERNIERES (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Ch. Palès de Loutraki)

à Mme PINCEMIN

Femelle d'une jolie ligne - Belle tête - Cou long - Belle couleur - Pattes de chat - Poitrine correcte - Yeux foncés - Bien musclée - Bonne condition - Démarche assez bonne.

Exc. 1er — CAC
Ch. du Club

TALINA DE L'AYGUES RIVER (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Phi-Phi de l'Yagues River)

à Mme FANTON

Belle ligne - Bon corps - Bonnes angulations arrières - Bonnes pattes - Un peu étroite de poitrine - Bien musclée - Yeux foncés - Denture correcte et complète - Marche assez bien -

Exc. 2ème - R. CAC

ULTIMATE DU CLOS TEMPLERIE (Ch. Manager des Terres de la Rairie x Parzé de la Templerie)

à Mme J. MERAT

Belle femelle - Joli cou et couleur - Un peu de poids souhaité - Bons aplombs - Yeux noirs - Jolie tête - Jarrets corrects - Bien musclée à l'arrière - Très jolie chienne défavorisée par son caractère.

Exc. 3ème

TAIS DE SIFFLE MISTRAL (Ch. I.B. Aramis of Flowers Kingdom x Panthère de l'Yagues River)

à Mr VALETTE

Couleur très claire, un peu maigre - Yeux un peu clairs - Belle tête - Denture correcte - Croupe légèrement avalée - Jarrets un peu serrés - Mauvaise démarche arrière.

Très Bon

TAIGA DU CLOS TEMPLERIE (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Pandore de la Templerie) à Mr DENEUX

Femelle défavorisée en tête par ses paupières tombantes - Très long cou - Jolie ligne - Pourrait porter plus de poids - Denture complète et correcte - Jarrets serrés - Mauvaise démarche à l'arrière.

Très Bon

SAYONARA DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Nussidora du Domaine de L'Empereur) à Mme ROHOU

Tête masculine - Jolie couleur - Denture complète et correcte - Le dos remonte à l'arrière - Marche assez bien derrière mais le dos est carpé à la marche - Jette les coudes à l'avant.

Excellent

RIKA (Nankin des Terres de la Rairie x Nel de l'Athénaïde) à Mr DAVRAUD

Jolie qualité de peau - Jolie tête - Yeux foncés - Bon cou - Pattes avant pas assez serrées - Jarrets serrés - Bonne condition - Denture en cisaille - Chienne valant « Excellent » mais défavorisée par sa denture - Bonne marche.

Très Bon

THELMA DE BRUSFELD (Ch. Nurmy du Castel de la Michodièrre x Obelle de la Templerie) à Mme HIRSCH

Belle tête - Yeux noirs - Trop de fanon - Poitrine correcte - Coudes collant trop au corps - Aplombs écartés à l'avant - Denture complète et correcte - Perte de 2 doigts patte arrière - Démarche difficile à juger de ce fait.

Très Bon

URCYE DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Midas du Val de l'Amitié x Neva u Castel de la Michodièrre)

à Mr DUVAL

Très belle tête et cou - Poitrine pas assez éclatée, ni assez descendue - Yeux noirs - Denture complète et correcte - Aplombs écartés à l'avant - Serre un peu à l'arrière - Dos carpé à la marche.

Très Bon

ELEVAGE AMATEUR

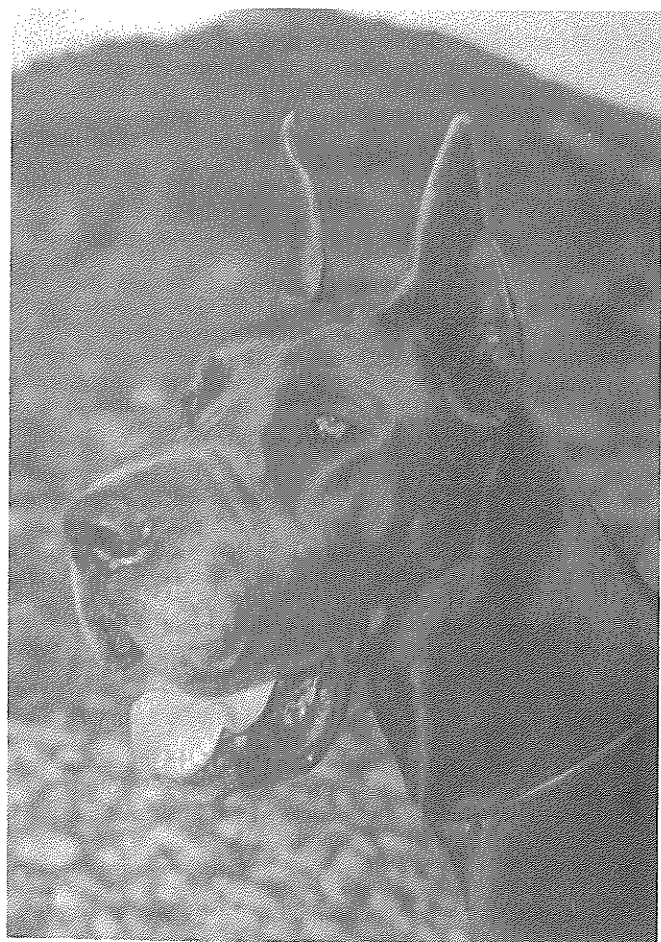
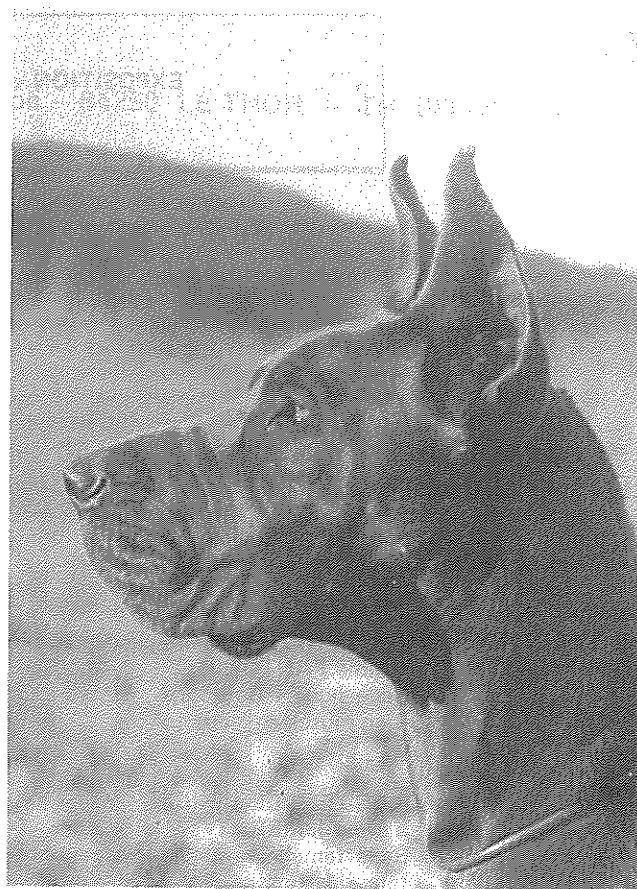
du

R I F B L A N C

présente

**UDINE DU VALLON
DE FONT RENAUDE**

née le 08.02.1983



Palmarès 1984

Monaco classe jeune 1er Exc.

Nice " " 2ème Exc.

San Remo " 1er Exc.

Classe Ouverte :

Grenoble 1èr Exc. CAC

Béziers 1er Exc. CAC

Marseille 2ème Exc.

**Madame GILET Katherine
Place Péchiney – 04600 SAINT - AUBAN S/DURANCE
Tél. (92) 64.17.36 ou 64.25.69**

CLASSE CHAMPIONS — FEMELLES FAUVES

TOLIANE DE LA ROCHECOMBE (Nankin des Terres de la Rairie x Nursy des Terres de la Rairie)

à Mme WENDT

Chienne de grande classe - Belle ligne - Très belle tête et cou - Ligne dorsale correcte - Jarrets un peu serrés à l'arrière - Denture complète et correcte - Jette la patte droite à l'arrière à la marche.

Exc. 1ère

CLASSE JEUNES — FEMELLES FAUVES

UTA DU VALLON DE FONT RENAUE (Samson des Terres de la Rairie x Sandra du Vallon de Font Renaue)

à Mr FOURCADE

Jolie tête, denture complète et correcte - Yeux noirs - Présentation à revoir - Tête un peu masculine - Cou court (peut-être dû à la présentation) - Marche assez bien à l'arrière.

Très Bon

UNIQUA DU CLOS TEMPLERIE (Ch. Manager des Terres de la Rairie x Parzé de la Templierie)

à Mr COMMOY

Jeune chienne - Très belle tête et joli cou - Bonne condition - Beaucoup de style - Ossature un peu légère - Yeux noirs - La poitrine gagnerait à être plus éclatée - Arrière correct et bien musclé - Dentition complète et correcte - La ligne dorsale pourrait être plus tendue - Marche assez bien - Tourne légèrement les pattes en dedans à la marche.

Exc. 1ère

Championne du Club

TRIAN DU CHAMP DES DAMES (Roulio du Champ des Dames x Roxane de la Rochecombe)

à Mr MARIONNEAU

Très belle femelle - Jolie tête et cou - Belles oreilles - Un peu d'air sous les coudes - Epaule un peu droite - Dentition complète et correcte - Yeux foncés - Jarrets serrés à l'arrière - Ligne dorsale légèrement incurvée à la marche.

Exc. 4ème

UTAH DES PETITES VERNIERES (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Ch. Palès de Loutraki)

à Mrs PERRIN - POUSSET

Jolie couleur - Masque noir - Les yeux seraient mieux plus foncés - Gagnerait à avoir plus de cou - Dentition complète et correcte - Jolis aplombs - Bonne condition - Bonne marche à l'arrière - Jette les pattes à l'avant.

Exc.

URIAGE DES PETITES VERNIERES (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Ch. Palès de Loutraki)

à Mrs PERRIN - POUSSET

Tête masculine - Manque de cou - Grosse ossature - Les yeux seraient mieux plus noirs - Bonnes angulations arrière - Bons aplombs - Dentition complète et correcte - Bonne condition - Bonne démarche.

Très Bon

USKAS DU JARDIN D'ORLOWE (Ch. Manager des Terres de la Rairie x Rêverie du Jardin d'Orlowe)

à Melle RONGET

Chienne de belle ligne - Un peu de fanon - Joli cou - Bons aplombs - Bonne condition - Jarrets serrés - à la marche - Jette les coudes à l'avant - Dentition correcte et complète - Démarche assez bonne.

Exc. 2ème

UHLANE DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Favorit v. Beerbachthal x Souma de la Templierie de Gourdole)

à Mr BARON

Jeune chienne d'assez bon aspect - Yeux noirs - Masque noir - Bonnes angulations - Bonne croupe - Penser à couper les ongles - Bonne poitrine - Serre un peu à l'arrière à la marche.

Exc. 4ème

UPSILANE GOLD DUCHESSE (Shane du Domaine de l'Empereur x Phédora du Domaine de l'Empereur)

à Mme ROHOU

Très belle couleur - Yeux noirs - Masque noir - Joli cou - Pattes de chat un peu légères - Bonne condition - Marche un peu serrée à l'arrière - Très belle chienne - Très belle tête et cou - Dentition correcte et complète.

Exc. 3ème

URANIE DE LA PIERRE DU ROY (Patton de la Pierre du Roy x Réa de la Templierie de Gourdole)

à Mr LAPOULLE

Jeune bien présentée, calme - Jolis tête et cou - Beau masque noir - Epaules un peu étroites à cause de la poitrine pas assez descendue - Très bon tempérament - La ligne de dos monte à la marche - Bonne démarche arrière.

Très Bon

L'ELEVAGE DE FORTUNA MAJEUR présente :

ULYSSE, fils de Schaman de la Templierie de Gourdole et de Roxane (Lice recommandée de l'Elevage)



ULYSSE est né en Février 83

et a obtenu lors de sa première exposition

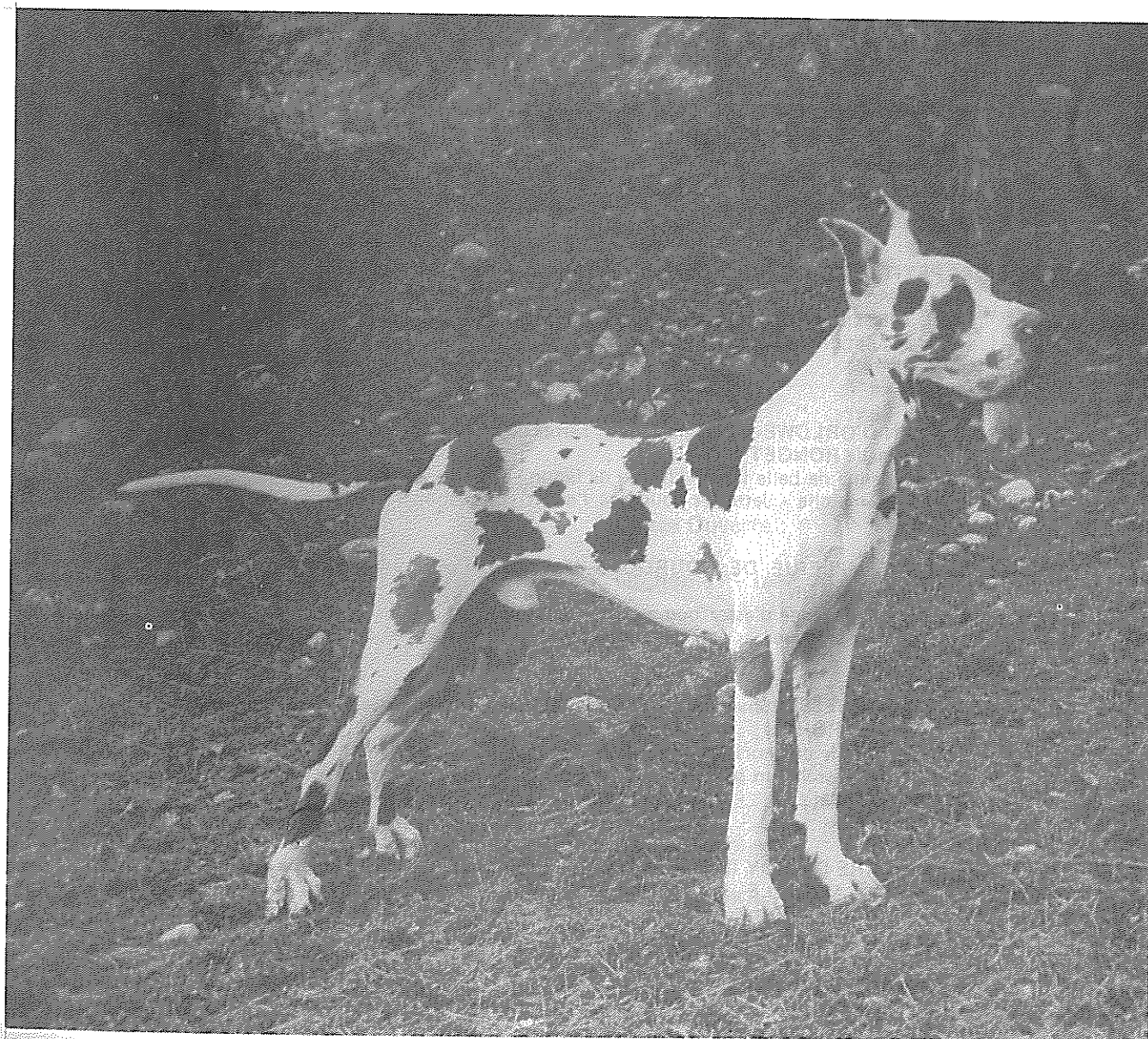
à Lyon 84 une 4ème place Excellent

à l'âge de 16 mois en C. O.

Prop. et Prod. : Mr J. CHEVALIER

69360 St SYMPHORIEN D' OZON

Tél. 16 (7) 802.16.17



ULANE DE GOAZILEC (Ch. Scipion de la Chatellerie x Perla de l'Aygues River)

à Mr BODILIS

Jeune chienne - Jolies lignes - Bon poil - Jolie couleur - Dentition correcte et complète - Excellente croupe - Bon tempérament - Bons aplombs - Poitrine bien descendue - Cou un peu court - Bonne condition - Bonne marche arrière - Ligne dorsale bonne - Bonne musculature arrière.

Exc.

URSULE DE LA CHATELLERIE (Ch. Scipion de la Chatellerie x Sapho de la Chatellerie)

à Mr MARTIN STORN

Très joli cou - Un peu droite des épaules - Poitrine pas encore assez descendue - Bonnes angulations - Jolies lignes - Dentition correcte et complète - Beaux yeux - J'aurais préféré plus de poitrine - Bons aplombs - Bonne condition - Marche assez bien - Jette les coudes légèrement à l'avant.

Exc.

CLASSE OUVERTE — FEMELLES BRINGÉES

TALMA DE L'AYGUES RIVER (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Phi-Phi de l'Aygues River)

à Mme PINCEMIN

Très belles lignes - Jolis tête et cou - Bonnes angulations arrière - Bonne condition - Bon tempérament - Beau masque - Jolis yeux noirs - Bonne musculature arrière - Belle croupe - Jarrets corrects - Bonne démarche - Dentition correcte et complète.

Exc. 1ère — CAC
Champ. du Club

URFÉE DU CLOS TEMPLERIE (Ch. Manager des Terres de la Rairie x Parzé de la Templierie)

à Mme PINCEMIN

Bonne femelle bringée - Bonne condition - un peu longue - Beau masque noir - Bonnes angulations arrière - gagnerait au développement de sa poitrine - Tempérament équilibré - Démarche assez bonne - Dentition correcte et complète.

Exc. 3ème

SAPHO DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Nebelhorn des Terres de la Rairie)

à Mme MATHIEU

Grande femelle - Jolie tête - Bons aplombs - Yeux noirs - Calme tempérament - Manque 2 P 1 - Jarrets un peu serrés au repos - Assez bonne démarche.

Exc. 4ème

TYO DE LA ROCHECOMBE (Nankin des Terres de la Rairie x Nursy des Terres de la Rairie)

à Mr DELMARE

Jolies lignes - Bons cou et tête - Bonnes angulations arrière - Beau masque - Beaux yeux noirs - Dentition correcte et complète - A la marche tourne légèrement les jarrets à l'intérieur - Bonne condition - Allure générale correcte.

Exc. 2ème —CAC Rés.

CLASSE VÉTÉRANS — FEMELLES BRINGÉES

ORELIA DU CHAMP DES DAMES (Louka des Terres de la Rairie x Irma des Bayonnelles)

à Mr GREAU

Très jolie femelle en bonne condition - Jolie tête - Yeux noirs - Bonne démarche pour son âge.

Exc. 1ère

NAIA DES FAUVELLES (Youri de la Commone x Xadia de la Polianka)

à Mr SAUTERET

Belle chienne de 7 ans - Ossature un peu légère - Jolis tête et cou - Belle bringée - Perte de beaucoup de dents - Position des mâchoires correcte - Bon tempérament.

Exc. 2ème

CLASSE JEUNES — FEMELLES BRINGÉES

UTA DE L'AYGUES RIVER (Jim v. Doggenadel x Sharade de l'Aygues River)

à Mme FANTON

Très belles lignes - Tête et cou bien marqués - Jolie croupe et bonnes angulations arrière - Yeux Foncés - Bonnes pattes et ossature - Poitrine correcte - Dentition correcte et complète - Bonne condition - Bon poil - Très bonne démarche avec implusion - Dos correct - Très belle femelle.

Exc. 1ère
Champ. du Club

TANIT DU PRÉ DES CHAUMES
fier de ses enfants âgés de 4 mois, nés de

RUBY de l'Aygues River



Femelle bleue

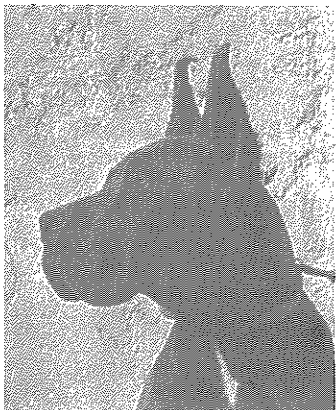
Etalon bleu 2 ans 1/2



IDA von Mespelbrunn
Noire de bleu

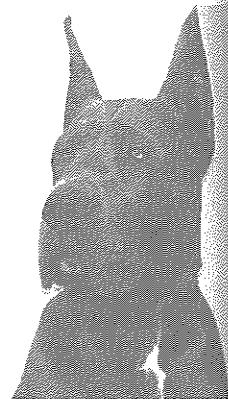


Femelle bleue



Mâle bleu

Ch. du Club et Meilleur Jeune 83
14 CAC + Rés. — 6 CACIB + Rés. en 84
Nombreux chiots noirs et bleus très typés visibles



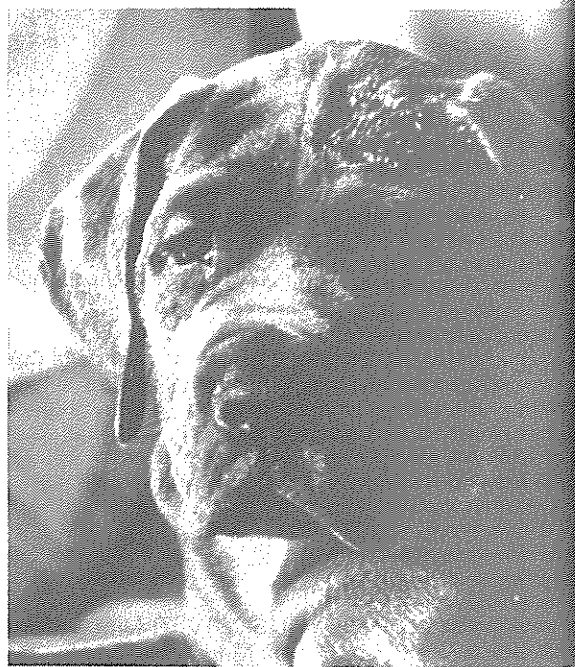
Mâle Noir

TANIA du Vallon de Font Renaude - Noire de bleu
à l'Elevage de la Benjamine — Tél. (42) 02.81.21



Les
derniers nés
âgés de

7 semaines



TANIT DU PRÉ DES CHAUMES — Bleu — (Ch. B. Octave des Fauvelles x Ch. B. Nirvana du Pré des Chaumes)
Etalon recommandé D.C.F.
Aucun signe de dysplasie

Prop. : Mme MONGEOIS — Tél. (90) 22.15.81
Hameau de Thouzon — 84250 LE THOR

CLASSE OUVERTE — MALES BLEUS

TANIT DU PRÉ DES CHAUMES (Ch. Octave des Fauvelles x Ch. Nirvana du Pré des Chaumes)
à Mme MONGEOIS

Ossature légère - Les ongles trop longs gênent les pattes - Jolie coupe d'oreilles - Le chanfrein serait mieux plus long - Plus de poitrine souhaité - Dentition correcte et complète - Ligne dorsale correcte - Assez bonne démarche arrière - Bon poil - Bonne condition - Coudes légèrement décollés à la marche.
Très Bon

TRUST D'AKELARRE (Ch. Narsès des Terres d'Empire x Golda v. Trabersruh)
à Melle VAN GYSEL

Couleur très foncée - Bonne tête - Plus de poitrine souhaité - Arrière un peu droit - La poitrine gagnerait à être plus éclatée - Manque 1 P 1 - Assez bonne démarche arrière - Dos mauvais de profil.
Très bon

TUROL DE LA GRISONNIERE (Nodal de la Forêt de Kayzersberg x Ch. Panther de la Grisonnière)

Très grand chien, très puissant - Couleur fade - Poitrine correcte - Grosse tête typée de mâle - Dentition correcte et complète - Paupière inférieure rouge en dedans - Bon poids - Bonne condition - Bonnes angulations arrière - Démarche assez bonne à l'arrière.
Exc. 3ème

TRAJAN DU MOULIN DE TREVOYE (Rocker des Fauvelles x Stella du Moulin de Trevoye)
à Mme BOISSEAU

Belle couleur - Bonne tête - Bonnes pattes - Epaules trop étroites - Un beau chien avec de la classe. Très bonne démarche.
Exc. 1er

TITUS DU PRÉ DES CHAUMES (Ch. Octave des Fauvelles x Nirvana du Pré des Chaumes)
à Mme MORCET

Jolie couleur - Bonne condition - Trop de fanon - La poitrine serait mieux plus éclatée - Dos court - Dentition correcte et complète - Arrière gêné - Epaules trop étroites.
Exc. 4ème

TÉLÉMAQUE DE LA SOURCE DES CHATELAINS (Ouessant de la Tour des Alans x Nelly de la Source des Chatelains) à Mr NELL

Jolie couleur - Beau cou - Epaules trop étroites - Pas assez de poitrine - Ongles trop longs - Pas assez de poids - Dentition correcte et complète - Marche assez bien à l'arrière - Jette les pattes avant.
Excellent

USTER DU DOMAINE DE GOURDOLE (Ch. Schwann de Paradi's Park x Ch. IB Puppy du Clos Templerie)
à Mme MOCZINSKI

Grand mâle bleu - Jolie couleur - Trop de fanon - Ongles trop longs - Manque de poitrine devant - Manque 1 P 1 - Manque de poids - Démarche assez bonne à l'arrière - Dos légèrement carapé à la marche - Bon caractère.
Exc. 2ème — CAC Rés.

CLASSE VÉTÉRANS — MALES BLEUS

Ch. Mondial NARSES DES TERRES D'EMPIRE (Ch. Sire Royal x Verveine des Terres de la Rairie)
à Mr LAFON

Belle couleur - Très bonne condition - Bien présenté - Belle tête - Très bons aplombs - Poitrine correcte - Dentition correcte et complète - Bonne démarche - Très beau chien.
Exc.

CLASSE CHAMPIONS — MALES BLEUS

Ch. SAPHIR DES FAUVELLES (Puck des Fauvelles x Natacha des Fauvelles)
à Mr MARTIN

Très belle couleur - La poitrine devrait être plus éclatée, trop étroite - Epaule un peu droite - Très belle tête - Ongles trop longs - Aplombs avant un peu écartés - Assez bonnes angulations - Dentition correcte et complète - Serre à l'arrière à la marche - Tenue excellente.
Exc. 2ème

SCHWANN DE PARADI'S PARK (Ch. Fifty One v. Hause Fresena x Prima d'Equerval)

Grand bleu - Excellente couleur - Belle tête, un peu de fanon - Belles pattes - Gagnerait à avoir plus de poitrine - Condition excellente et angulations - Bonne présentation - Manque 1 P 1 - Assez bonne démarche - Caractère exubérant.
Exc. 1er

L'ELEVAGE DU MAS DU GALOUBET Présente :
VESTA DU VAL DE L'AMITIÉ

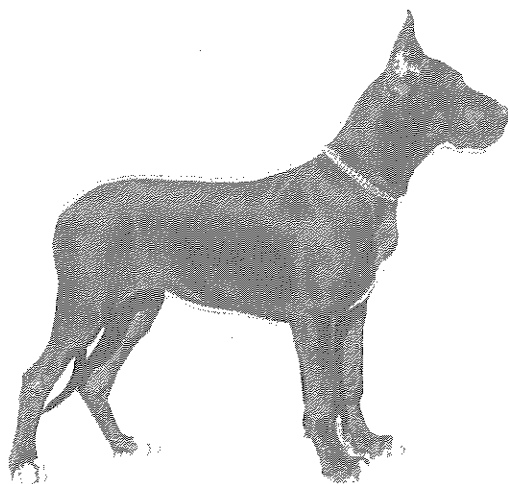
Jeune Espoir

de

15 semaines

Femelle

Noire de bleus

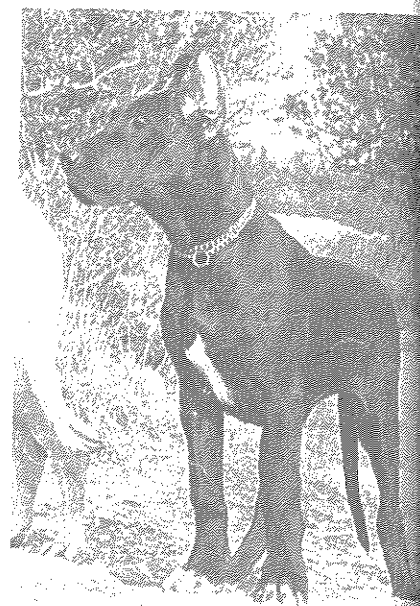


Prod. : Mr WOLF
Tél. (8) 763.38.46

VESTA est fière de

ses parents

restés au Val de l'Amitié



Symphonie du Val de l'Amitié

Ch. du Club, de France, Euro DDC
Ch. Europe Surcouf du Val de l'Amitié



CLASSE JEUNES — MALES BLEUS

UNIQUE DU VAL DE L'AMITIÉ (Surcouf du Val de l'Amitié x Oraure du Val de l'Amitié)

à Mr LE NAIN

Belle couleur - Très belle tête et cou - Patte avant droite déformée sans doute par manque ou excès de vitamines - Trop maigre - Croupe avalée - Dentition correcte et complète - Pas assez musclé.

Bon

UBUS DU DOMAINE DE GOURDOLE (Ch. Narsès des Terres d'Empire x Ch. Puppy du Clos Templierie)

à Mr MICLOT

Très belle couleur - Jolie tête - Bons aplombs - Très bonne condition - Bien musclé arrière - Croupe correcte - Excellent tempérament - Un peu de fanon - Dentition correcte et complète - Jette une patte arrière à la marche - Belle présentation - Démarche assez bonne.

Exc. 1er

Champion du Club

URBI DES FAUVELLES (Ch. Saphir des Fauvelles x Régina des Fauvelles)

Très belle couleur - Tourne une patte avant droite vers l'extérieur - Epaule étroite - Serre les jarrets - à la marche - Dentition correcte et complète.

Exc. 2ème

* * * * *

Juge : Mr LEVRON

CLASSE JEUNES — FEMELLES ARLEQUINS

URANE DE LA NOSTIERE (Rude de la Templierie x Paddy des Qu'Nales de la Forêt)

à Mr EPIVENT

Femelle arlequin - Bon carré de corps - Robe pure - Bonnes lignes de tête de profil - Le stop n'est pas assez prononcé - Bon rond de babines - Oeil légèrement ouvert - Poitrine juste - Bonnes angulations - Denture correcte et complète - A l'aise en mouvement.

Très Bon 3ème

URSULA DU DOMAINE DES BOIS DORÉS (S'Trophée de la Forêt de Kayzersberg x Prouesse des Compagnons)

à Mr CARRIERE

Femelle arlequin blanc pur majoritaire - Tête sèche mais manque de stop et de ciselures - Un oeil vairon - Bonnes lignes de profil - Manque de hauteur de chanfrein - Belle encolure - Belle arrière-main - Poitrine bien éclatée et descendue - Aplombs sur pattes de chat - Denture correcte et complète - Démarche à l'avant correcte - serrée à l'arrière.

Très Bon 4ème

ULANI DU MOULIN DE L'ECLUSE (Surf des Fauvelles x Symphonie de la Grisonnière)

à Mr GIRARD

Femelle arlequin d'un blanc pur - Grandes taches noires - Tête ciselée - Chanfrein épais - Beau rond de babines - Encolure sèche - La poitrine pourrait descendre et se garnir - Epaules droites - Aplombs sur pattes de chat - Denture correcte et complète - Bonne démarche.

Très Bon 2ème

ULGHATE (Ricci du Domaine de l'Empereur x Raessa de la Forêt de Kayzersberg)

à Mme ROHOU

Grande femelle arlequin - Blanc tavelé - Taches noires bien déchirées - Tête sèche - Stop marqué - par les arcades - Chanfrein épais avec beau rond de babines - Encolure sèche - Poitrine bien descendue - Oeil foncé ouvert - Le rein est solide - Denture correcte et complète - Manque 1 P 1 inférieure droite et supérieure droite - Bonne démarche.

Très Bon 1er

URFÉE DE TESTAROUMAN (Sigurth de Testarouman x Opalia de Testarouman)

à Mr BARREDA

Femelle à grandes taches noires - La tête manque de ciselures et de stop - Un peu de joues - Oeil jaune clair - Denture correcte et complète - Assez bonne démarche.

Bon

A L'ELEVAGE

« DU CHATEAU DE TERREFORT »

BOURILLON B. — 33710 TEUILLAC — Tél. (57) 64.31.25



« ONDO DE MOURRE FRAIS » — Etalon Recommandé
(Ch. Mike de Mourre Frais x Linda de Mourre Frais)

et

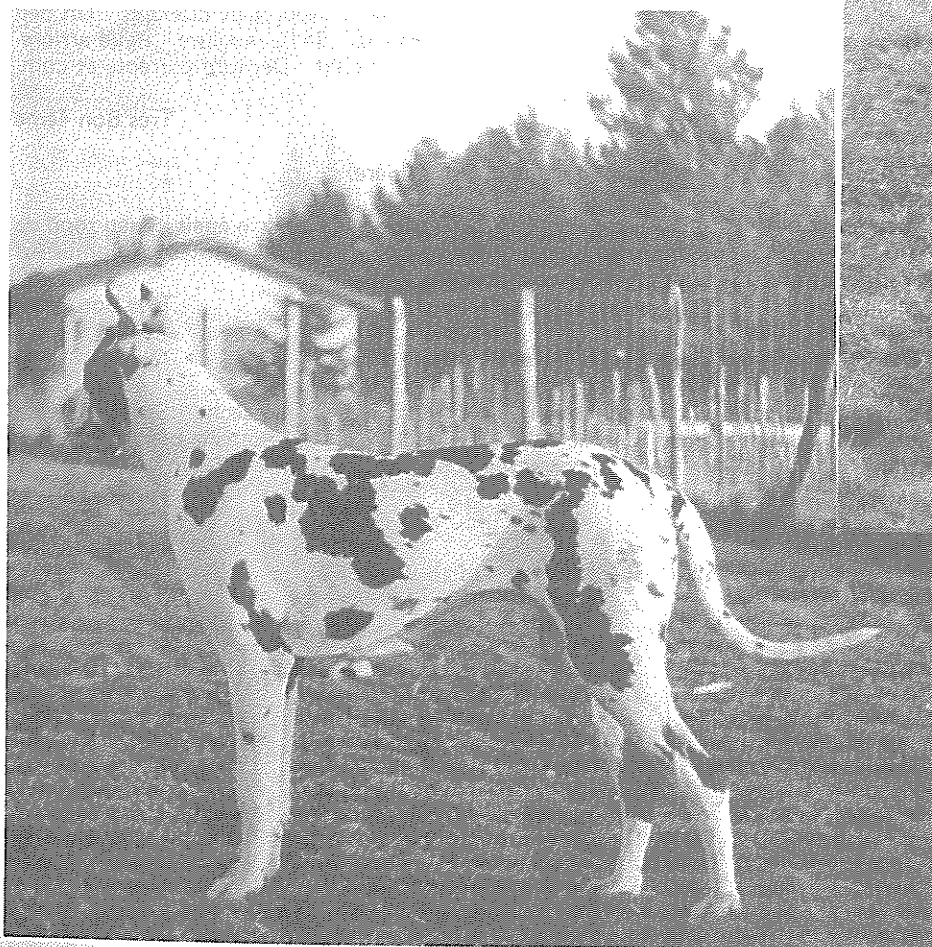
« TEEVA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE » — Liche recommandée
(Ch. Orest des Terres de la Rairie x Raia de la Templierie)

vous présentent leurs enfants :

VANDORG (Arlequin) 9 mois 1/2

Très prometteur à Chambray

89 cm x 70 kg



VINITZA (Noire)

à 9 mois 1/2

83 cm x 55 kg

CLASSE JEUNES — FEMELLES NOIRES

USMINE DU CASTEL DE LA MICHODIERE (Shaman de la Templerie de Gourdole x Rezza du Castel de la Michodiére) à Mme PINON

Grande femelle noire - Plastron et paturons blancs - Bon profil de tête - Babines descendues - Encolure sèche - Poitrine pas assez descendue et doit éclater - Epaule droite - Denture correcte et complète.
Bon

UZES DES TERRES DE LA RAIKIE (Ch. Rude de la Templerie x Odessa de la Templerie)

à Mr ARCHAMBAULT

Femelle noire intégrale - Bon profil de tête - Chanfrein épais - Belles babines - Oeil foncé - Encolure sèche - Rein solide - Bonnes angulations - Poitrine éclatée et bien descendue - Denture bonne et complète - Excellente démarche.

Exc. 1ère
Champ. du Club

ULRIKA (Ch. Narsès des Terres d'Empire x Rhéa) à Mr PLESSIS

Femelle noire - Tête légère, manque de hauteur de chanfrein, de babines et de stop - Encolure sèche - Rein solide, bonne arrière main - La poitrine pourrait éclater - Fouet en crochet - Denture correcte et complète - Démarche correcte.

Très Bon

UXA DES ALANS DE LA HUBOISE (Ch. Octave des Fauvelles x Romy de Carjegu)

à Mme DEBAILLEUL

Femelle noire intégrale - Bon carré de corps - Un peu de joues et de crâne - Beau rond de babines - Arrière main légèrement fuyante - Epaules en place - Poitrine bien descendue - Bonnes angulations - Présence d'entropion - Dentition correcte et complète - Bonne démarche avant - Laxité arrière droit.

Très Bon

UTOPIE DES ILOTES DE LA MÊNITRÉ (Spiderman du Monbas de la Valterie x Sigrid du Domaine de l'Empereur) à Mme LEPRINCE

Petite femelle noire - Paturons et étoile blancs - Légère divergence des lignes cranio-faciales - Chanfrein un peu court - Beau rond de babines - Encolure courte - Bonne ligne de dos - Epaule droite - La poitrine pourrait descendre - Arrière main tombante - Denture correcte mais manque 1 P 1 et 1 P 4 - Démarche à l'aise.

Bon

UNICA DU DOMAINE DE GOURDOLE (Schwann de Paradi's Park x Parzé II du Clos Templerie)

à Mr BOELHY

Femelle noire, étoile blanche - Chanfrein court - Profil correct - Joues et crâne de face - Belles babines - Encolure sèche - Rein solide - Poitrine descendue pourrait se garnir - Aplombs sur pattes de chat - Denture correcte et complète - Démarche non soudée.

Très Bon

URANE DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Ricci du Domaine de l'Empereur x Raïssa de la Forêt de Kaysersberg) à Mr SAUNIER

Grande femelle noire - Tête sèche - Stop léger - Encolure sèche et fine - Garrot garni - Rein solide - Epaules droites - Bonnes angulations arrières - Aplombs sur pattes de chat - Denture correcte, manque 2 P 1 inférieures - Bonne démarche.

Exc. 2ème

URIA DE GOAZILEC (Ch. Ramsès II de Carjegu x Sarah de l'Aygués River)

à Mr BODILIS

Femelle noire à étoile blanche, 4 pieds blancs - Entropion - Tête typée - Chanfrein large et épais - Epaule en place - Garrot garni - Rein légèrement voussé - Poitrine bien descendue - Bonnes angulations - Manque 1 P 1 inférieure droite - Démarche demande à se souder.

Très Bon

PUPPIES NOTÉS << TRES PROMETTEURS >>

VALIUM DES PETITES VERNIZRES à Mme BLONDEAU

Mâle Fauve

VIRGULE DE LA CHATELLERIE à Mme DEBAILLEUL

Femelle Fauve

VILLAUME DE LA CHATELLERIE à Mme MOFFROID

Mâle Bringé

VANDORG DU CHATEAU DE TERREFORT à Mr BOURILLON

Mâle Arlequin

ULIAH DE LA HAUTE FOUGERE à Mme METIVIER

Femelle Arlequin
Meilleure Puppy femelle

OLKEN DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme BARRERE

Mâle Noir

ULOAH DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme LEPAN

Femelle Noire

USSY DU CLOS DU GRAND VAL à Mr SONALAS

Femelle Noire

URIES DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme LAFON

Mâle Bleu
Meilleur Puppy Mâle

ULTRA DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme FEUILLET

Mâle Bleu

MEILLEUR LOT D'ELEVAGE

10 Fauves et Bringés du CLOS TEMPLERIE, présenté par Mme J. MERAT

10 Bleus et Noirs de Bleus des FAUVELLES à Mr J. F. MARTIN

EXPOSITION DE CAEN du 9 Décembre 1984

Juge : Mr BAUX

CLASSE OUVERTE - MALES FAUVES

SAND-JAK DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Int. Phale ses Terres de la Rairie x Ch. Int. Ch. Monde Perlane des Terres de la Rairie) à Mr GUTTIN Rénald
Grande taille - Très bonne présentation - Belle tête - Yeux foncés - Stop bien creusé - Bon parallélisme - Denture complète et correcte - Belle encolure avec un petit peu de peau - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bonne ligne de dos - Bons aplombs avant et arrière - Pieds assez compacts - Bon dressage de ring - Excellente démarche.

Exc. 1er - CAC - Rés. CACIB

UKASÉ DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. B. Scipion de la Châtellerie x Ch. B. Ch. IB, Championne du Monde -Perlane des Terres de la Rairie) à M. MOSCONI
Taille moyenne, très élégant - Belle tête - J'aimerais le stop un peu plus creusé - Yeux foncés - Babines descendues, en carré - Belle encolure avec un peu de peau - Epaule un peu droite - Dos légèrement ensellé - Je voudrais la poitrine un peu plus large et plus cerclée, pas encore assez descendue - Bons aplombs avant, légèrement panard sur son arrière - Bonne démarche.

Exc. 2ème - R. CAC

TYPHON DE LA TEMPLERIE (Phale des Terres de la Rairie x Julchen v. Schilfkolben) à Mr BARBEDIENNE

Taille moyenne - Denture correcte mais manque 1 P 1 en bas à gauche - Belle tête - Yeux foncés - Stop pas bien creusé - Bon parallélisme - Belles babines, bien descendues - Encolure droite avec un peu de peau - Epaule un peu droite - Bons aplombs à l'avant, jarrets droits - Pieds pas assez compacts - Longue démarche, en mouvement le fouet est porté gai - Démarche très libre - Bon dressage de ring.

Exc. 3ème

TIBURCE (Orloff des Fauvelles x Pénia des Terres de la Rairie) à Mr LAINE Jean

Taille moyenne - Oreille est portée recourbée en dedans - Denture complète et correcte - Yeux foncés - Stop bien creusé - Je voudrais un peu plus de babines - Joues un peu marquées - Belle encolure - bien sèche et bien galbée - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bonne construction en carré - Pieds compacts - Ongles noirs - Bons aplombs avant et arrière - Bonne démarche - Bon dressage de ring.

Exc. 4ème

SHANE DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Ch. IB Phale des Terres de la Rairie x Nussidora du Domaine de l'Empereur à Mr Philippe THIERY - LE HOUX

Taille moyenne - Très pigmenté - Tête un peu lourde - Babines flottantes - Stop bien marqué - Yeux foncés - Denture complète et correcte - Oreilles un peu molles - Encolure épaisse avec un peu de peau - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Dos légèrement ensellé - Reins un peu longs, légère-

ment panard sur l'avant, traces de rachitisme - Pieds écrasés - Démarche lourde serrée à l'arrière - Pas assez de tonus en présentation.

Très Bon

CLASSE JEUNES - MALES FAUVES

ULYSSE DE LA CHATELLERIE (Ch. IB Scipion de la Châtellerie x Sapho de la Châtellerie)

à Mr et Mme GALAMPOIX Jacques

Très pigmenté - Denture complète et correcte - Très belle tête - Yeux foncés - Stop bien profond - et bien formé - Bon parallélisme - Crâne à la limite - Belle encolure bien galbée et sèche - Bonne construction en carré - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bonne ligne de dos - Bons aplombs avant et arrière.

Exc. 1er

CLASSE OUVERTE - FEMELLES FAUVES

UTHA DES PETITES VERNIERES (Phale des Terres de la Rairie x Pales de la Crypte de Loutraki)

à Mrs PERRIN - POUSSET

Femelle fauve très pigmentée - Taille moyenne - Très jolie couleur rousse - Tête de modèle - Chanfrein large - Stop bien creusé - Je voudrais les yeux un peu plus foncés - Bon parallélisme - Très belle encolure bien galbée - Bonne construction - Bons aplombs avant et arrière - Poitrine large, bien cerclée, bien descendue - Excellent caractère dans le ring - Bonne présentation - Démarche aérienne sur quatre pieds de chat.

Exc. 1er - CAC - CACIB

UTA DU VALLON DE FONT RENAUE (Samson des Terres de la Rairie x Sandra du Vallon de Font Renaude)

à Mme FOURCADE

Femelle fauve - Grande taille - Très belle tête - Stop bien creusé - Yeux foncés - Belles babines bien carrées - Belle encolure en col de cygne - Denture complète et correcte - L'épaule bien placée - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bons aplombs avant et arrière - Se présente un peu timidement dans le ring - Bonne démarche.

Exc. 2ème Rés. CAC - Rés. CACIB

ULANE DE GOAZILEC (Ch. B. - Ch. I.B. Scipion de la Châtellerie x Perla de l'Aygues River)

à Mr BODILIS

Femelle fauve - Taille moyenne bien pigmentée - Belle tête - Yeux foncés - Bon stop - Babines bien descendues mais pas assez carrées - Belle encolure bien galbée avec cependant un peu de peau - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Epaules en place - Bonne ligne de dos - Denture complète et correcte - Bonne présentation - Bonne démarche.

Exc. 3ème

URIAGE DES PETITES VERNIERES (Phale des Terres de la Rairie x Pales de la Crypte de Loutraki)

à Mrs PERRIN - POUSSET

Femelle fauve - Denture complète et correcte - Grande taille - Belle tête, chenfrein large - Je voudrais les yeux un peu plus foncés et stop un peu plus creusé - Babines bien descendues et bien carrées - Joues un peu marquées - Belle encolure en col de cygne - Bonne construction, bonne ligne de dos - Poitrine large bien cerclée, bien descendue - Bons aplombs avant et arrière - Pieds assez compacts - Assez bon dressage de ring - Excellente démarche.

Exc. 4ème

SILLY DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. IB Phale des Terres de la Rairie x Phrance du Domaine de l'Empereur)

à Mr PINI J. P.

Femelle fauve - Taille moyenne - Denture complète et correcte - Belle tête - Yeux foncés - Bon stop - Bon parallélisme - Belles babines bien carrées - Crâne étroit - Belle encolure avec un petit peu de peau cependant - Aimerais la poitrine un peu plus large et un peu plus cerclée - Bons aplombs avant et arrière - Manque un peu de tonus en présentation - En mouvement, serre un peu sur son arrière.

Exc.

TOPAZE (Ch. O. Ch. IB Phale des Terres de la Rairie x Psyché du Puy de Pierencize)

à Mr LE CORRE Raymond

Femelle fauve bien pigmentée - Denture complète et correcte - Belle tête mais je voudrais le stop un peu plus creusé - Belles babines bien carrées - Joues un peu marquées - Yeux foncés - Encolure bien galbée, un peu de peau - Bonne construction - Poitrine large bien cerclée, bien descendue - Légèrement panarde sur son avant, bon à l'arrière - Bonne ligne de dos - Excellente démarche - Bon dressage de ring.

Exc.

CLASSE OUVERTE - MALES BRINGÉS

TURBO DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES (Narvik de Carjégu x Priscillia des Hauts de la Vallée des Myrthes) à Mr et Mme LE BRUN

Mâle bringé de grande taille - Denture complète et correcte - Très belle couleur bringée bien pigmentée - Belle tête - Bon stop - Belles babines bien carrées - Excellent parallélisme - Belle encolure bien galbée - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bons aplombs avant et arrière - Bonne construction au carré - Excellent dressage de ring - Excellente démarche.

Exc. 1er - CAC

TITUS DE LA TEMPLERIE (Feno v. Klevchen x Julchen v. Schilfkolben)

à Mme BEKAERT Catherine

Mâle bringé - Très foncé presque noir - Denture complète et correcte - Belle tête - Bon stop - Bonnes babines bien carrées - Très grande taille - Crâne à la limite - Bon parallélisme - Bonne construction - Poitrine assez large, cerclée et descendue - Bons aplombs avant et arrière - Bonne ligne de dos - Dressage de ring à revoir - Ne tient jamais ses oreilles droites - Excellente démarche.

Exc. 2ème.

CLASSE CHAMPIONS - MALES BRINGÉS

RUFUS DU CLOS TEMPLERIE (Midas du Val de l'Amitié x Manda des Hauts de Costes)

à Mr. J. C. MARLETTE

Mâle bringé - Grand mâle doré de très bonne couleur - Très belle tête, très typée - Yeux foncés - Stop bien marqué - Chanfrein large - Babines bien carrées - Denture complète et correcte - Belle encolure - Bonne construction - Bons aplombs avant et arrière - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Chien très calme de grande taille, plein de noblesse - Excellente démarche.

Exc. 1er - CACIB

CLASSE OUVERTE - FEMELLES BRINGÉES

Ch. OSSY VON DER BITZ (Ch. IB Quai von der Bitz x Ultra von der Bitz)

à Mr PINI J. P.

Denture complète et correcte - Tête un peu légère - Stop bien marqué - Yeux très foncés - Babines assez développées - Crâne étroit - Belle encolure sèche, bien galbée - Bonne construction - Poitrine assez large, bien cerclée et bien descendue - Fouet porté en dedans - Bonne ligne de dos - Bons aplombs avant et arrière - Se présente un peu timidement dans le ring - Bonne démarche - Un peu peureux en mouvement.

Exc. 1er - CAC

CLASSE OUVERTE - MALES NOIRS

TEXAS DE LA CRYPTÉ DE LOUTRAKI (Princio de Mourre Frais x Raïssa du Château de Terrefort)

à Mme FOURCADE

Mâle noir de grande taille - Denture complète et correcte - Très belle tête - Chanfrein large - Babines bien carrées - Yeux assez foncés - Crâne à la limite - Très belle encolure en col de cygne - Très bonne construction - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bonne ligne de dos - Bons aplombs - avant et arrière - Excellente présentation - Excellente démarche.

Exc. 1er - CAC - CACIB

TYPHON DES FAUVELLES (Octave des Fauvelles x Régina des Fauvelles)

à Mr MARTIN

Mâle noir intégral - Denture correcte mais manque 1 P 1 à gauche - Tête de modèle - Stop bien marqué - Yeux foncés - Babines bien carrées - Crâne étroit - Belle encolure, bien galbée - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Croupe un peu avalée - Panard à l'avant - Postérieurs un peu fléchis - Très peureux dans le ring - En mouvement, décolle les épaules, serre sur son arrière.

Exc. 2ème - Rés CAC

TIMBER DU DOMAINE DE L'EMPEREUR (Orlow du Domaine de l'Empereur x Pilly de Morjasgan)

à Mr TECHENS Christian

Denture complète et correcte - Grand mâle noir - Belle tête - Yeux foncés - Belles babines bien carrées - Une oreille est portée renversée sur le crâne - Chien de grande taille - Très belle encolure en col de cygne, très sèche - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Reins un peu longs - Bons aplombs avant et arrière - Fouet porté gai - Bon dressage de ring - Bonne démarche.

Exc. 3ème

URO (Nérac des Ecuries de la Tour x Pénélope des Qu'nales de la Forêt)

à Mr MARTEL Bruno

Denture complète et correcte - Tête assez belle mais un peu de stop et de babines - Yeux assez foncés - Encolure longue et droite - Epaule droite - Bons aplombs avant et arrière - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Dressage de ring à revoir - Ne redresse jamais ses oreilles - Excellente démarche.
Exc. 4ème

TEGLATH DES PERES APOLLON DE L'ACROPOLE (Karlo v. d. Brentjes x Royale de la Templerie de Gourdole)
à Mr GABULON

Mâle noir à manteau très méchant - J'ai mis un quart d'heure pour voir ses dents - Denture correcte mais manque 2 P 1 en bas - Tête très légère de femelle, manque de babines et de stop - Yeux assez foncés - Belle encolure bien galbée - Poitrine pas assez large, pas assez cerclée et pas assez descendue - Traces de rachitisme sur son avant - Reins un peu longs - Excellente démarche.

Très Bon

CLASSE OUVERTE - FEMELLES NOIRES

THELIA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Ch. Orest des Terres de la Rairie x Ch. Raïa de la Templerie)

à Mrs Henry LABBEY et GUTTIN

Femelle noire de taille moyenne - Denture complète et correcte - Très belle couleur noire - Yeux foncés - Babines bien descendues, bien carrées - Bon parallélisme - Belle encolure bien galbée - Chienne puissante et de bonne construction - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bonne ligne de dos - Un peu nerveuse dans le ring, ne cessant d'aboyer - Bons aplombs avant et arrière - Pieds de chat - Bonne démarche.

Exc. 1ère - CAC - Rés. CACIB

CLASSE JEUNES - FEMELLES NOIRES

URZA DE BOIS MAGNY (Ofermann x Orelly) à Mr WILHELM

Jeune femelle noire - Denture complète et correcte - Belle tête - Yeux foncés - Bon stop - Belles babines bien carrées - Belle encolure un peu ensellée - Ligne de dos un peu descendante - Bons aplombs avant et arrière - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Pieds de chat - En mouvement, décolle sur son avant, bon à l'arrière.

Très Bon 1er

URIA DE GOAZILEC (Ch. B. Ramsès II de Carjegu x Sarah de l'Ayguës River)

à Mr BODILIS Yves

Femelle noire de grande taille - Denture complète et correcte - Je voudrais le stop un peu plus creusé - Babines bien carré - Yeux foncés - Belle encolure mais un peu de peau sous le cou - Bonne construction - Bons aplombs avant et arrière - Pieds écrasés - Bon dressage de ring - Démarche lourde mais correcte.

Très Bon 2ème

ULCIE DE LA NOSTIERE (Rue de la Templerie x Paddy des Qu'nales de la Forêt)

à Mr et Mme Didier et Corinne JEANNE

Jeune femelle noire présentée en mue - Denture complète et correcte - Un peu légère - Assez belle tête - Crâne un peu large - Je voudrais un peu plus de babines - Yeux foncés - Poitrine assez large et assez descendue pour sa classe - Bonne construction - Bons aplombs avant et arrière - Bon dressage de ring - Bonne démarche.

Très Bon - 3ème

URSA DE LA NOSTIERE (Ch. Int. Ch. F. B. Lux Rude de la Templerie x Paddy des Qu'nales de la Forêt)

à Mr Louis LORPHELIN

Denture complète et correcte - Oreilles coupées mais ne tenant pas droite - Belle tête - Yeux foncés - Je voudrais le stop plus creusé - Belles babines bien découpées - Belle encolure, bien galbée et sèche - Bonne construction - Bons aplombs avant et arrière - Un peu grasse - Bonne démarche.

Très Bon 4ème

CLASSE OUVERTE - MALES ARLEQUINS

SOLO DE MORJASGAN (Ch. B. Ohm de Morjasgan x Joan de Mourre Frais)

à Mme Claudine MARTIN

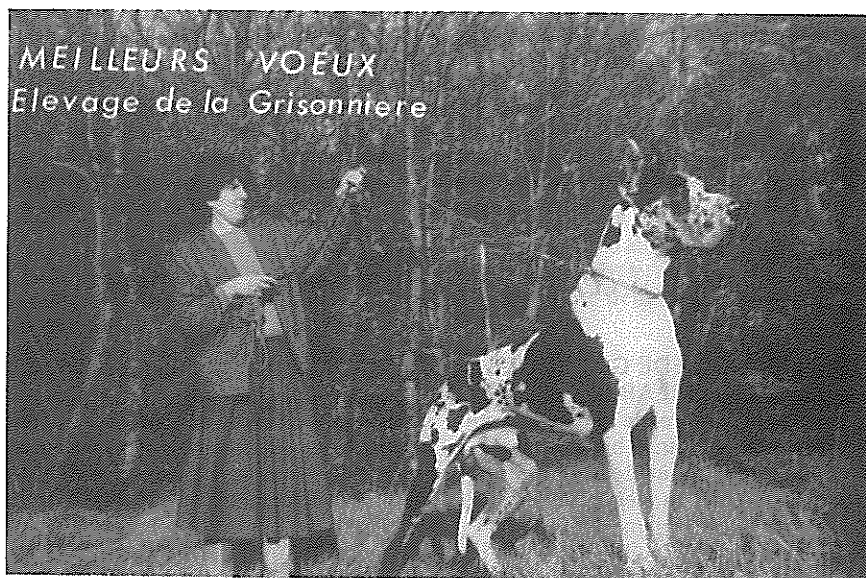
Mâle arlequin de grande taille - Belle couleur blanche à petites taches noires bien déchirées - Crâne à la limite - Yeux foncés - Nez noir - Joues un peu marquées - Denture complète et correcte - Babines bien carrées et bien descendues - Encolure bien sortie mais un peu de peau - Bonne construction - Bons aplombs avant et arrière - Bonne ligne de dos - Bonne présentation.

1er Exc. - CAC - Rés. CACIB

L'ELEVAGE DE LA GRISONNIERE

vous présente son étalon

KOLLO VON LINDENKRUG



Etalon arlequin — 95 cm au garrot
Frère du Bundessieger, Dt Ch. Ingo vom Lindenkrug
fils de « Kimbo v. Harlekin » et « Jette v. d. Haaburg »
H.D.O Körklasse 1.

TIROL DE LA GRISONNIERE

Mâle bleu

Fils de la Ch. Panther de la Grisonnière
x Nodal de la Forêt de Kaysersberg

Palmarès 84 :

Ch. de France 84 — Orléans : 3ème Exc. (M. Béranger)

Nemours — 1er Exc. CAC (M. Bernini)

St Fargeau — 1er Exc. CAC — (M. Voilet)

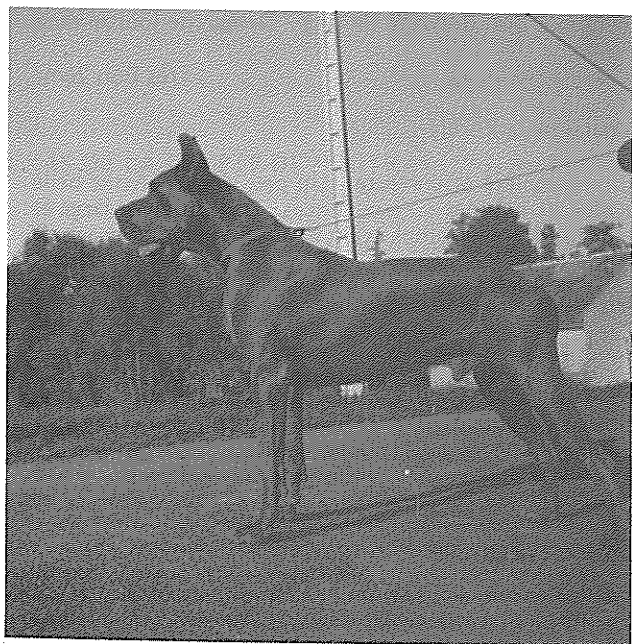
Nevers 1er Exc CAC — CABIB — (M. Voilet Sp.)

Troyes — 1er Exc. CAC (M. Voilet)

Beauvais — 1er Exc. CAC — R.CACIB (Dr Mérat Sp.)

Caen -- 1er Exc. CAC — CACIB Meilleur Dogue de l'exposition (M. Baux)

Chambray-les-Tours — 3ème Exc. (Mme Lemarre Sp.)



TIBURCE DES FAUVELLES (Surf des Fauvelles x Orca des Fauvelles)

à Mr GOMBART Richard

Mâle arlequin de grande taille - Belle tête, truffe mouchetée de noir - Je voudrais le stop un peu plus creusé - Belle tête typique - Denture complète et correcte - Yeux foncés - Belle robe sans gris à petites taches bien déchirées sur fond très blanc - Oreilles un molles aux extrémités - Encolure droite avec un peu de peau - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bons aplombs avant et arrière - Chien très puissant - Bonne présentation - Au pas, démarche serpentine - bon au galop.

2ème Exc. — R. CAC

SCOTCH DE LA GRISONNIERE (Niock de la Grisonnière x Laïka de la Grisonnière)

à Mme BENOIST Chantal

Mâle arlequin de grande taille, puissant - Très belle couleur à petites taches sur fond très blanc - Belle tête mais crâne à la limite - Chanfrein trop court - Denture complète et correcte - Belles babines bien carrées - Encolure épaisse avec un peu de peau - Yeux foncés - Bonne construction - Bons aplombs - avant et arrière - Bonne démarche.

3ème Exc.

CLASSE OUVERTE — FEMELLES ARLEQUINS

URIELLE DU CASTEL DES VAUX (Ch. IB Rux Conny de Mourre-Frais x Sundy du Mont Simon)

à Mr SIMONIN Serge

Denture juste et complète - Très belle robe à grandes taches sur fond très blanc - Belle tête - Yeux foncés - Truffe noire - Belle encolure bien éclatée - Bon parallélisme - Babines bien descendues et bien carrées - Epaules bien en place - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bons aplombs avant et arrière - Bonne présentation et dressage de ring.

1er Exc. CAC — CACIB

CLASSE JEUNES — FEMELLES ARLEQUINS

ULANI DU MOULIN DE L'ECLUSE (Surf des Fauvelles x Symphonie de la Grisonnière)

à Mr GIRARD Alain

Jeune femelle arlequin à très belle tête - Babines bien carrées - Parallélisme à la limite - Très belle encolure bien galbée - Très jolie robe à grandes taches noires bien déchirées sur fond très blanc - Poitrine assez large, cerclée et bien descendue - Bons aplombs avant et arrière - Bonne présentation en ring - Sujet de grande classe plein de noblesse.

1er Exc.

CLASSE OUVERTE — MALES BLEUS

TIROL DE LA GRISONNIERE (Nodal de la Forêt de Kaysersberg x Ch. Panther de la Grisonnière)

à Mr MAUDRICH

Mâle bleu de bonne couleur - Tête très typique - Belles babines bien carrées - Stop bien creusé - Denture complète et correcte - Belle encolure bien galbée - Excellente construction - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bons aplombs avant et arrière - Bonne présentation.

1er Exc. — CAC — CACIB

TITUS DU PRÉ DES CHAUMES (Ch. B. Octave des Fauvelles x Ch. B. Nirvana du Pré des Chaumes)

à Mme Evelyne MORCET

Mâle bleu de grande taille - Bonne couleur - Belle tête un peu longue - Stop assez creusé - Parallélisme à la limite - Poitrine assez large, assez descendue - Côte un peu plate - Yeux foncés - Belles babines bien découpées - Denture complète et correcte - Belle encolure avec un peu de peau - Bonne ligne de dos et construction - Bien au carré - Bons aplombs avant et arrière - Excellent dressage de ring - Bonne démarche.

2ème Exc. R. CAC — Rés. CACIB

TANOGER DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES (Ch. Patton des Terres de la Rairie x Rena des Fauvelles)

à Mr PINI J. P.

Mâle bleu de taille moyenne - Denture complète et correcte - Belle tête - Belles babines - Crâne un peu bombé - Parallélisme à la limite - Yeux foncés - Belle encolure sèche et bien galbée - Bonne construction - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Légèrement panard sur son avant — Bons aplombs par ailleurs - Présenté un peu maigre - Bon dressage de ring - Bonne démarche.

3ème Exc.

UFUS DE LA HAUTE FOUGERE (Roy de la Haute Fougère x Ophélie de la Bréonnière)

à Mr LHOTHELIN

Mâle bleu de grande taille à la belle couleur - Assez belle tête - Crâne un peu large - Chanfrein court - Je voudrais un peu plus de babines - Denture complète et correcte - Belle encolure avec un peu de peau - Bonne construction - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bonne ligne de dos - bons aplombs avant et arrière - Bonne présentation - Assez bonne démarche dans l'ensemble.

4ème Exc.

CLASSE JEUNES - MALES BLEUS

URBI DES FAUVELLES (Saphir des Fauvelles x Régina des Fauvelles)

à Mr CLEMENT Pierre

Jeune mâle bleu - Denture complète et correcte - Belle tête mais je voudrais le stop un peu plus creusé - Crâne à la limite - Yeux assez foncés - Belles babines bien descendues - Chanfrein large - Encolure droite mais sèche - Bonne construction - Epaule bien placée - Bons aplombs avant et arrière - Bonne ligne de dos - Bonne présentation - Bon en mouvement.

1er Très Bon

USSEIN DE BOIS MAGNY (Rommel de Bois Magny x Pia de Bois Magny)

à Mme DENAUX

Mâle bleu de bonne couleur - Oreilles portées couchées à la suite d'un accident survenu récemment - Assez belle tête - Stop assez creusé - Belles babines bien carrées - Chanfrein large - Bon parallélisme - Poitrine assez cerclée et descendue pour son âge - Denture complète et correcte - Bonne présentation - mais en mouvement un peu serré sur son arrière.

2ème Très Bon

CLASSE OUVERTE - FEMELLES BLEUES

UTOPIE (Saratoga des Terres de la Rairie x Régina des Fauvelles)

à Mr MARTIN J. F.

Femelle bleue - Denture correcte mais manque 1 P 1 à gauche - Belle femelle très élégante de bonne couleur - Belle tête - Stop bien marqué - Belles babines - Chanfrein large - Belle encolure en col de cygne - Epaule bien placée - Bonne construction - Bons aplombs avant et arrière - Poitrine large, bien cerclée et bien descendue - Bonne présentation - Excellente démarche.

1er Exc. - CAC - CACIB

II - RÉGIME DU RÉEL SIMPLIFIÉ (suite de l'article paru dans le N° 125 du Trait d'Union)

Pour l'imposition des bénéfices de 1984, ce régime s'applique de plein droit aux exploitants dont la moyenne des recettes des deux années précédentes est comprise entre 500.000 F et 1.800.000 F.

Cette limite inférieure de 500.000 F sera réduite à 450.000 pour la détermination du régime d'imposition des années 1986 et 1987 et à 380.000 F pour les années suivantes. Elle restera toutefois fixée à 500.000 F pour les exploitants individuels âgés de 55 ans au moins à la date à laquelle devrait intervenir le changement de régime d'imposition. Cette condition doit s'apprécier au 1er janvier de l'année suivant la période biennale au cours de laquelle la moyenne des recettes de l'exploitant a dépassé la nouvelle limite de 450 000 F ou 380 000 F.

A compter de 1984, le régime réel normal s'applique de plein droit, au titre d'une année, aux exploitations dont la moyenne des recettes des deux années précédentes excède 1.800.000 F.

Le retour au forfait est désormais interdit aux exploitants qui auront été imposé sous un régime de bénéfice réel en raison du montant de leurs recettes au titre de 1984 ou d'une année ultérieure.

Les exploitants ayant opté pour le régime simplifié et dont les recettes s'élèveront au dessus des nouvelles limites de 450.000 F et 380.000 seront donc assujettis définitivement à un régime réel.

Rappelons que pour l'imposition des bénéfices de 1983 les dispositions antérieures ont continué à s'appliquer : les exploitants ont donc été soumis de plein droit au régime du réel simplifié au titre de 1983 si la moyenne de leurs recettes de 1982 et 1983 était comprise entre 500.000 F et 1.000.000 F. De même ils ont été soumis au régime du réel normal au titre de la même année si la moyenne de leurs revenus de 1982 et 1983 a dépassé la somme de 1.000.000 F.

Les exploitants dont la moyenne des recettes de 1982 et 1983 a franchi pour la première fois le seuil de 1.000.000 F (sans dépasser 1.800.000 F) ont été autorisés à demeurer sous le régime du réel simplifié au titre de 1983. Les exploitants qui souhaitent bénéficier de cette mesure ont dû souscrire une déclaration de ce bénéfice réel simplifié avant le 15 juin 1984.

En l'occurrence, nous supposons que vos adhérents se livrant à l'élevage doivent avoir une moyenne de recettes ci-avant définie inférieure à 500.000 F ou même à 450.000 F ou 380.000 F. Etant soumis de plein droit au régime du forfait, ils peuvent néanmoins opter pour leur imposition au régime réel simplifié ou réel normal. Compte-tenu de l'allègement des obligations qu'il comporte par rapport au réel normal, nous pensons a priori que vos adhérents auraient plutôt tendance à opter pour le réel simplifié. C'est donc à ce dernier régime que nous limiterons notre exposé.

a) Mécanisme de l'option.

Dorénavant l'option doit normalement être exercée avant le 1er mai de la première année concernée par l'option.

Par souci de simplification, les exploitants agricoles au forfait désirant opter pour le régime réel simplifié soit à compter du 1er janvier 1983, soit à compter du 1er janvier 1984, ont été autorisés à faire connaître leur choix à l'administration le dernier jour du mois suivant celui de la publication des tarifs forfaitaires de l'année 1983 au Journal Officiel.

Cette option doit être formulée de manière expresse sur papier libre en recommandée au Centre des Impôts du lieu de l'exploitation.

L'option est valable pour l'année au titre de laquelle elle est effectuée et les autres années suivantes. Elle est irrévocable pendant cette période. Elle se renouvelle tacitement par période de cinq ans, sauf renonciation expresse adressée par lettre au service des impôts dans le délai de dépôt de la déclaration des résultats du dernier exercice de chaque période quinquennale.

b) Mécanisme du régime du bénéfice réel simplifié.

A partir de 1984 (exercices clos en 1984), la durée des exercices est fixée obligatoirement à 12 mois sans qu'il soit nécessaire qu'ils coïncident avec l'année civile.

Afin de permettre le choix d'une période d'imposition différente de l'année civile, certains exploitants ont été autorisés à clôturer un exercice d'une durée inférieure ou supérieure à 12 mois.

Cette exception vise :

— les exploitants soumis avant le 1er janvier 1984 à un régime réel et dont l'exercice coïncidait avec l'année civile ;

— les exploitants qui ont changé de régime d'imposition en 1983 par rapport à 1982 ;

— les exploitants qui passent du forfait au régime réel, obligatoirement ou sur option.

Le choix de la date de clôture doit faire l'objet d'un agrément de la commission départementale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

La détermination du résultat d'exploitation est soumise aux règles suivantes :

Le bénéfice réel simplifié est déterminé à partir de 1984 comme pour le réel normal en tenant compte des créances acquises et des dépenses engagées (aux lieux et places des recettes encaissées et dépenses payées).

Toutefois la comptabilité des exploitations soumises à ce régime n'enregistre journellement que les encaissements et les paiements ; les créances et les dettes sont constatées à la clôture de l'exercice.

Les nouvelles règles entraînent la suppression de la règle de prise en compte des recettes encaissées au cours de la période complémentaire, s'achevant le 1er mai suivant la clôture de l'exercice. Désormais, en effet, toutes les créances nées au cours d'un exercice, doivent être rattachées au résultat de cet exercice, même si l'encaissement des sommes correspondantes intervient après le 1er mai de l'année suivante.

La transition entre l'ancien et le nouveau régime pourra semble-t-il s'effectuer de la manière suivante :

Les recettes correspondant à des opérations imposables réalisées au cours de 1983 doivent être rattachées au résultat :

— de l'exercice 1983 lorsque l'encaissement est intervenu avant la clôture de cet exercice ou avant le 1er mois suivant s'il s'agit de recettes correspondant à des produits livrés avant la clôture de cet exercice ;

— de l'exercice 1984 en cours à la date de l'encaissement effectif dans les autres cas (prestations de service, ventes réalisées en 1983 et faisant l'objet d'un paiement après le 1er mai 1984).

Inversement, les dettes ayant pris naissance en 1983 doivent être prises en compte :

— au titre de l'exercice 1983 en ce qui concerne les achats livrés à l'exploitant au cours de cet exercice ;

— au titre de l'exercice 1983 ou 1984 au cours duquel intervient le paiement dans les autres cas (impôts, frais divers, etc ...)

Le bénéfice réel simplifié est déterminé en tenant compte notamment de la différence de la valeur des stocks à l'ouverture et à la clôture de l'exercice.

Les stocks doivent comprendre tous les animaux même ceux exclusivement affectés à la reproduction et qui ne sont pas a priori destinés à être vendus (Cf. article 68 C du Code Général des Impôts).

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les autres produits et animaux, (achetés ou nés sur l'exploitation) sont normalement évalués selon une méthode simplifiée consistant à appliquer une décote forfaitaire au cours du jour ou à la valeur probable de réalisation à la date de l'inventaire. Cette décote est de 20 % pour la généralité des produits et des animaux.

Lorsque les prix à retenir aux dates d'ouverture et de clôture d'un même exercice ont varié dans le sens de la hausse ou de la baisse de plus de 20 %, cette variation peut être limitée à 20 %.

Cette règle peut pénaliser les exploitants qui gèrent des stocks à rotation lente pour lesquels l'augmentation du prix de revient des stocks représente souvent une part importante des bénéfices. Afin de remédier à cet inconvénient, un nouveau système optionnel d'évaluation des stocks pourra être appliqué pour la première fois pour la détermination des bénéfices imposables de 1984.

Les exploitants agricoles soumis à un régime réel d'imposition peuvent désormais sur option comptabiliser leurs stocks jusqu'à la vente des biens à la valeur déterminée à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel ils ont été portés en stock :

— les stocks de produits ou d'animaux acquis, produits ou nés sur l'exploitation au cours de l'année d'imposition ou des deux exercices précédents sont évalués selon les règles de droit commun ;

Les produits ou animaux en stock depuis une plus longue période peuvent être comptabilisés jusqu'à leur vente pour la valeur déterminée à la clôture du deuxième exercice suivant celui de leur entrée dans l'exploitation.

Les dépenses engagées pour l'entretien ou la conservation de ces stocks sont donc déduites immédiatement l'année de leur engagement et non plus l'année de la vente.

A titre de mesure transitoire, la valeur des produits ou animaux en stock depuis plus de deux ans à l'ouverture du premier exercice concerné par l'option demeure inchangée jusqu'à la vente de ces biens.

Les exploitants qui souhaitent bénéficier de ce régime doivent en formuler l'option :

- avant le 1er mars 1985 si leur exercice imposable au titre de 1984 est clôturé en cours d'année ;
- avant le 1er avril 1985 si cet exercice est clôturé le 31 décembre 1984.

Pour les bénéfices à déclarer au titre des exercices clos en 1983, les stocks doivent donc être évalués selon les règles de droit commun.

L'option est valable pendant 5 ans et se reconduit tacitement par période de 5 ans, sauf décision contraire notifiée par l'exploitant au service des impôts dans le délai de dépôt de la déclaration des résultats du dernier exercice de chaque période de 5 ans.

Les frais généraux divers des exploitants dont les recettes n'excèdent pas 500.000 F peuvent être évalués à 0,25 % du montant des recettes brutes de l'exercice.

Aucune provision de quelque nature qu'elle soit ne peut être constatée.

Sous réserve de ces dispositions particulières, les règles normales de détermination des bénéfices agricoles inspirées de celles des bénéfices industriels et commerciaux restent applicables.

En ce qui concerne les plus-values sur éléments d'actif, citons pour mémoire que leur régime fiscal est défini par les articles 151 septies du Code Général des Impôts ainsi que par ceux des articles 39 duodecies et suivants du même Code. A priori, il ne semble pas que vos adhérents disposent en pratique d'éléments d'actif susceptibles de dégager des plus-values de cession (absence supposée de fonds rural, de biens immobiliers spécialement affectés à l'exploitation). Rappelons que les animaux reproducteurs sont dans le régime réel simplifié obligatoirement considérés non comme des actifs immobilisés mais comme des éléments du stock.

Obligations des contribuables :

- Tenu d'une comptabilité pour justifier les résultats déclarés et plus particulièrement :

. un livre journal servi au jour le jour et enregistrant le détail des recettes et dépenses ;

. un livre d'inventaire ;

. copies de lettres, pièces de recettes et de dépenses, de nature à justifier l'exactitude des résultats déclarés.

- Produire une déclaration annuelle des résultats sur un imprimé spécial (n° 2139). A compter de 1984, la date limite du dépôt de cette déclaration spéciale est fixée au 31 mars lorsque l'exercice est clos le 31 décembre, au 28 février en cas de clôture en cours d'année. La déclaration d'ensemble des revenus n° 2042 reste à souscrire pour le 1er mars.

Dorénavant les exploitants devront en outre produire un bilan simplifié dont l'Administration sera amenée à préciser la teneur à l'appui des déclarations de résultats.

Cette disposition s'appliquera pour la première fois pour la détermination des bénéfices des exercices clos en 1984.

Enfin, dans l'hypothèse où l'application du régime du réel simplifié ferait ressortir un résultat déficitaire, il convient de faire les remarques suivantes :

L'article 156-I du Code Général des Impôts prévoit que l'imputation sur le revenu global des déficits provenant d'exploitations agricoles n'est pas autorisée lorsque le total des revenus nets d'autres sources dont dispose le contribuable excède 40.000 F, ce qui devrait viser la plupart de vos adhérents. Mais, dans cette hypothèse, les déficits agricoles peuvent être admis en déduction des bénéfices agricoles dégagés jusqu'à la cinquième année suivante.

Professeur Jean COULON
Ecole Nationale Vétérinaire de Lyon

à Madame la Présidente du Doggen Club de France

Madame,

Veuillez trouver ci-joint le compte rendu des opérations de dépistage de la dysplasie de l'année 1984. Il faut noter la remarquable constance dans la qualité des hanches des sujets du Doggen-Club, les très bons résultats de l'année 1984 reflétant ceux des années précédentes.

Je me permets de vous adresser ma note d'honoraires de l'année 1984 et, également, de vous proposer que le coût unitaire par dossier radiographique, constant depuis le 1er janvier 1982, soit portée de soixante à soixante cinq francs au 1er janvier 1985.

Veuillez recevoir, Madame, tous mes excellents vœux pour vous même et pour le Doggen Club, et agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Les sujets examinés ont été au nombre de 28. La répartition statistique en est la suivante :

- Aucun signe de dysplasie	: 25	89,28 %
- Stade intermédiaire	: 1	3,57 %
- DH légère (stade I)	: 2	7,14 %

Soit 92,85 % de l'effectif examiné admissible au « A ».

DÉPARTEMENTS ATTEINTS DE RAGE

AIN - AISNE - ARDENNES - AUBE - COTE D'OR - DOUBS - ISERE - JURA - LOIRET - MARNE - HAUTE MARNE - MEURTHE ET MOSELLE - MEUSE - MOSELLE - NIEVRE - OISE - BAS RHIN - HAUT RHIN - SAONE ET LOIRE - SAVOIE - HAUTE SAVOIE - SEINE MARITIME - SEINE ET MARNE - SOMME - VOSGES - YONNE - TERRITOIRE DE BELFORT - SEINE SAINT DENIS - VAL D'OISE.

DÉPARTEMENTS MENACÉS DE RAGE

ALLIER - HAUTES ALPES - CHER - DROME - EURE - EURE ET LOIR - LOIR ET CHER - LOIRE - NORD PAS DE CALAIS - RHONE - PARIS - YVELINES - ESSONNE - HAUTS DE SEINE - VAL DE MARNE

* * * * *

EXPOSITIONS INTERNATIONALES 1985 - (C.A.C.I.B.)

AVRIL :

8	Leeuwarden (Pays-Bas)	21	Turin (Italie)
13-14	Naples (Italie)	27-28	Las Palmas (Espagne)
13-14	Stuttgart (Allemagne)	27-28	Namur (Belgique)
20-21	Bilbao (Espagne)	27-28	Salzburg (Autriche)
20-21	Oldenburg (Allemagne)	28	Catana (Italie)
20-21	Stavanger (Norvège)	29	Nice (France)

MAI

1/2	San Remo (Italie)	18	Mexico (Mexique)
3-4	Monte Carlo (Monaco)	18-19	Bologne (Italie)
4-5	Lahti (Finlande)	18-19	Kassel (Allemagne)
4-5	Dortmund (Allemagne)	18-19	Madrid (Espagne)
5	Charleville-Mézières (France)	19	Toulouse (France)
5	Rabat (Maroc)	19	Mexico (Mexique)
5	San Sebastian (Espagne)	25	Mexico (Mexique)
10-11-12	San Juan (Porto Rico)	25-26	Barcelone (Espagne)
11-12	Florence (Italie)	25-26	Rome (Italie)
11-12	Langenthal (Suisse)	26	Mexico (Mexique)
11-12	Trondheim (Norvège)	25-26	Arnhem (Pays Bas)
12	Budapest (Hongrie)	27	Annecy (France)
12	St Brieuc (France)		

JUIN :

1-2	Nitra (Tchécoslovaquie)	9	Palma de Mallorca (Espagne)
1-2	San Marino (San Marin)	9	Besançon (France)
2	Bruxelles (Belgique)	15-16	Amsterdam (Mondiale) (Pays-Bas)
2	Kiel (Allemagne)	22	Rovaniemi (Finlande)
2	Strasbourg (France)	22-23	Albacete (Espagne)
2	Moss (Norvège)	22-23	(Lyon (Championnat) (France)
8-9	Ahtäri (Finlande)	29-30	Lille (France)
9	Klagenfurt (Autriche)		

JUILLET :

6-7	Brno (Tchécoslovaquie)	20-21	Liège (Belgique)
7	Tromso (Norvège)	20-21	Jyvaskylä (Finlande)
14	Bergen (Norvège)	27-28	Portugalete (Espagne)

AOUT :

10-11	Essen (Allemagne)	25	Gjovik (Norvège)
24-25	Evian (France)		

AOUT - SEPTEMBRE :

31-1	Nevers (France)	31-1	Rotterdam (Pays-Bas)
------	-----------------	------	----------------------

OCTOBRE :

5-6	Helsinki (Finlande)	19-20	Montluçon (France)
5-6	Tonsberg (Norvège)	26-27	Dortmund (Allemagne)
12-13	Charleroi (Belgique)	27	Nantes (France)
13	Granada (Espagne)	27	Verone (Italie)
19-20	Friedrichshafen (Allemagne)		

NOVEMBRE

1-2-3	Valkenburg (Pays Bas)	9-10	Courtrai (Belgique)
1-2-3	Madrid (Espagne)	10	Rouen (France)
2-3	Oslo (Norvège)	16-17	Marseille (France)
3	Metz (France)	16-17	Den Haag (Pays Bas)

DÉCEMBRE

7-8	Alicante (Espagne)	15	Bordeaux (France)
7-8	Genova (Italie)		

* * * * *

RETENEZ LE 5 MAI POUR LA JOURNÉE DU DOGGEN - CLUB DE L'EST

La Délégation de l'Est a en effet le plaisir d'annoncer à tous ses membres et sympathisants, sa prochaine réunion qui se déroulera au cœur des Vosges, à St MAURICE/MOSELLE, au pied du Ballon d'Alsace, pour ce printemps 85.

ORDRE DU JOUR :

- 1) La journée débutera à 10 h 30 avec la présentation des Jeunes Dogues en vue de leur confirmation éventuelle, en présence de Madame MÉRAT, Présidente, invitée d'honneur de la Délégation de l'Est.
- 2) Questions diverses.
- 3) Déjeuner en commun à l'Hostellerie de France – Prix du menu avec boisson : 95 F.

Menu :

Le Jambon Braisé et ses crudités
Le Faux-filet de Boeuf
Sa garniture de légumes
La Laitue
Le Fromage
Le dessert : Tarte Maison ou Tranche de Vacherin Glacé

- 4) – Un prix offert par la Délégation de l'Est sera remis par la Présidente du Club au Meilleur Dogue de la journée, vers 15 h.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS et envois de chèques pour réservation, s'adresser à

Monsieur ALBERT
Boîte Postale N° 7
88560 ST MAURICE/MOSELLE

Tél. (29) 25.12.42

Dites-le autour de vous et venez nombreux à la journée du Club, le 5 Mai prochain. Merci.

* * * * *

NOUVELLES D'ÉLEVAGE

Aux propriétaires de Dogues Allemands : les vacances approchent.
Si vous ne pouvez emmener votre ami, il pourra être hébergé dans un cadre agréable
avec box individuel et nourriture à la carte :

Françoise d'ARRIGEONS (Membre du D.C.F.)
77160 St HILLIERS
Tél. 400.15.45

Notre Membre Monsieur Gilles BARREDA - Elevage Amateur « DELS PAISOS CATALANS » - La Blanquette - Caves 11510 FITOU - Tél. (68) 45.76.94 ou 45.71.60

. nous signale que :

- La Lice noire URSULA DE SAINT LEONNARD DE FONTMAGNE, saillie par l'Étalon recommandé arlequin de l'Élevage SIRIUS DE TESTAROUMAN a mis bas le 13.12.84 une portée de 12 chiots - 3 mâles noirs ont été laissés à la mère. 1 reste disponible.
- Reste à l'Élevage VOLO II DELS PAISOS CATALANS, mâle noir intégral, né le 13.12.84, issu des Ch. IB Rux-Conny de Mourre-Frais, B. IB et Mondial Mike de Mourre-Frais, B. et IB Tenor de Mourre-Frais et Esp. Maia de Testarouman.
- Vient d'entrer à l'Élevage :
 - USTOWN DES TERRES DE LA RAIRIE - Mâle bleu, né le 22.7.83 issu des Ch. B. Ramsès II de Carjegu, B. Narsès des Terres d'Empire, IB Sire Royal, B. Melk des Terres de la Rairie.
- USTOWN DES TERRES DE LA RAIRIE, de même que SIRIUS DE TESTAROUMAN et PIRATE DU MOM-BAS DE LA VALTERIE, sont disponibles pour saillies.

*A l'Élevage « DU DOMAINE DU LATTAY » à Mr et Mme MAILLET B. - 49250 BEAUFORT EN VALLÉE
Tél. (41) 57.60.44*

- . Notre Lice SARA DU DOMAINE DE CERCOEUR, bleue, saillie le 19.11.84 par TANDGER DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES (Étalon recommandé à Mr LE MINOUX) - 2ème Mondiale Madrid 83 Cl. Jeunes - a mis bas une portée de 6 chiots (4 mâles et 2 femelles)
- . vous informe de l'arrivée de TOBY DU BAS BLEU (fils de Nachlass de la Forêt de Kayzersberg x Pernell du Bas Bleu) mâle arlequin puissant, né le 22.2.82.
- . SAVANNAH, lice noire a été saillie le 7.1.85 par ULRICH DE LA FORET DE KAYSERSBERG, puissant mâle noir à Mr et Mme MARCLE.
- . TALLES DE LA FORET DE KAYSERSBERG a été saillie le 12.1.85 par S'TROPHÉE DE LA FORET DE KAYSERSBERG (fils de Nachlass de la Forêt de Kayzersberg x Orphée de la Forêt de Kayzersberg) étalon arlequin à Mr et Mme FOURCADE.
- . ULYA DU DOMAINE DU LATTAY, lice fauve a été saillie le 5.1.85 par PRINCE, mâle bringé à Mr et Mme MOREAU (fils de Mario de la Templerie x Mora du Camp d'Arthus)
- . APRIL DU DOMAINE DU LATTAY, née le 18.1.85, fille de notre lice bleue Sara du Domaine de Cercœur et de Tandger du Haut de la Vallée des Myrthes, 2ème à la mondiale de Madrid 83, reste à l'élevage.

Notre Membre Mr MAGGIONI Francis - La Malquinière - 49250 BEAUFORT EN VALLÉE

- . nous informe de l'arrivée en son foyer d'un superbe mâle arlequin, né le 20.10.84 : VIRGILE DU DOMAINE DU LATTAY, fils du Champion de France Ondo de la Templerie et de Pearl, lice arlequine à Mr Maillet.

Mr et Mme BOULAUT nous annoncent avec une immense tristesse le décès de ROSINE DU GUI DE LA MICHARDIERE, des suites d'une insuffisance rénale, à l'âge de 5 ans.

- . VATOS DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE, arlequin pur, s'installe au foyer et va tenter de faire oublier à ses maîtres, le vide laissé par cette belle et gentille amie de tous les jours.

*A l'Élevage DU CLOS TEMPLERIE à Mme Jacqueline MERAT - Le Jaunet 03110 SERBANNES
Tél. (70) 56.51.86*

- . La lice bleue SWAINIE DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Lothar des Terres de la Rairie x Rislinde d'Epersen) a mis bas le 21 Décembre 84 une portée de 0,1 bleu par l'étalon bleu LUCKY VON SCHLACHTENSEE à Mme ROUGEYRON Marie-Pierre
- . La reproductrice d'élite B, bringée PARZÉ DE LA TEMPLERIE (Ferina v. Klevchen x Midas du Val de l'Amitié) a mis bas le 1.1.85, une portée de 3,0 fauves, 3,1 bringés par l'étalon fauve Ch. GLENN VAN DE GISTEL BEEK (Beru de la Commone x Honey v. d. Wilggenakker) à Mr CASAIS - GOMEZ
- . La femelle alrequine TARA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Ch. Rude de la Templerie x Nadia de la Forêt du Grillouty) a mis bas le 20.1.85 une portée de 1,1 arlequins par l'étalon QUINTUS VON LEHBURG (Ch. de France, Ch. d'Allemagne, Ch. d'Europe) à Mr WIES
- . La femelle arlequine UTSY DU CLOS TEMPLERIE (Ch. B. Reine du Clos Templerie x Remus de la Templerie) a été saillie le 31.1.85 par l'étalon arlequin KOLLO VOM LINDENKRUG (Kimbo v. Harlekin x Jette v. d. Haardburg) à Mr MAUDRICH

*A l'Elevage DE LA TEMPLERIE à Mme Micheline MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES
Tél. (70) 56.51.86*

- . La femelle noire TULIPE DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Rude de la Templerie x Oyin de la Templerie) a mis bas le 4.2.85 une portée de 2,1 arlequins purs, 2,0 noirs par l'étalon arlequin KOLLO V. LINDEN-KRUG à Mr MAUDRICH.

A l'Elevage Amateur DE LA HAUTE FOUGERE à Mme de la MORINIERE Simone - 197, rue Royale - 94370 SUCY EN BRIE

- . nous fait savoir que :
 - La femelle bleue REINE BLEUE DE LA HAUTE FOUGERE, Championne de France, Internationale et du Monde à Madrid en 1983, a mis bas une portée de 4 chiots mâles, tous bleus. Reine a été saillie par SHWANN DE PARADI'S PARC à Mr MOCZINSKI. Portée née le 10.11.84. Reste un mâle disponible.
- . Restent disponibles à l'Elevage :
 - Très belle femelle noire de Rudolf de la Haute Fougère et Rachel du Mombas de la Valterie, née le 6.10.84
 - Deux femelles issues de Rufus du Clos templerie et de Princesse de la Haute Fougère, nées le 7.7.84 « A vendre cause surnombre ».
- . A donner à bon maître SABINE DE LA HAUTE FOUGERE, femelle noire récupérée à la S.P.A.

*A l'Elevage DE LA CROIX D'OC à Mr DEBAILLEUL Michel - Pommevic 82400 VALENCE D'AGEN
Tél. (63) 39.68.09*

- . l'Etalon bleu de l'Elevage SATURNE DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Apoll von der Haarburt x N'Magaly de la Forêt de Kaysersberg), petit-fils du Champion International Atos von Trabersruh, origines identiques au Bundesieger 1984, a sailli :
 - La Lice Championne d'Espagne YANKA VON AGRICOLA à Mr DARNAUDERY - Elevage d'UHAL-DIA - Tél. (59) 68.13.98. Sont nés 10 chiots. 6 sous la mère. 4 mâles bleus et 2 femelles bleues.
 - UGOLINE DE LA FORET DE KAYSERSBERG - bleue (Ch. Scipion de la Chatellerie x Ruby de Carjegu) à Mme MARCLE - Elevage de la FORET DE KAYSERSBERG.
- . Prochainement la Lice de l'Elevage UXA DES ALANS DE LA HUBOISE, noire de bleus (Ch. Octave des Fauvelles x Romy de Carjegu) sera saillie par UHRICH DE LA FORET DE KAYSERSBERG (Ch. Scipion de la Chatellerie x Ruby de Carjegu)

A l'Elevage de la FORET DE KAYSERSBERG à Mr MARCLE - Château de Fombonne - 24610 ST MARTIN DE GURÇON - Tél. (53) 80.75.70

- . La femelle arlequine TROIKA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE a été saillie par SATAN DE LA FORET DE KAYSERSBERG.
- . Est entrée à l'élevage VANOUSHKA DES TERRES DE LA RAIRIE (Roquette des Terres de la Rairie x Narsès des Terres d'Empire)
- . Restent à l'Elevage :
 - VAYSER et VERLAINE DE LA FORET DE KAYSERSBERG (fils de Troïka de la Templerie de Gourdole x Satan de la Forêt de Kaysersberg) Arlequins purs.

*A l'Elevage DU MONT TOISÉ à Mr et Mme CHARCIAREK - 51240 VITRY LA VILLE
Tél. (26) 67.72.51*

- . Sont entrés à l'Elevage :
 - Le mâle arlequin VINSLAW DU MONT TOISÉ et la femelle arlequine VIDJI DU MONT TOISÉ (Synthia de la Templerie de Gourdole x Thybus du Mont Toisé)
- . RAFALE DU MONT TOISÉ, saillie par RUDE DE LA TEMPLERIE, a mis bas le 24.12.84 une portée de 1,1 arlequins, 0,2 noirs. Sont disponibles : 2 très belles femelles noires.

*A l'Elevage du CHATEAU DE SIORAC à Melle ROUGEYRON M. P. - 63500 PERRIER
Tél. (73) 89.14.94*

- . La lice bleue RAYA DE CARJEGU (Narsès des Terres d'Empire - Champ. du Monde x Nadia de Carjegu - Ch. du Monde C. J.) a été saillie le 17.12.84 par LUCKY VOM SCHLACHTENSEE, étalon bleu, fils du Champ. et Bundesieger Allemand Karlchen vom Schlachtensee.
- . L'Etalon bleu LUCKY VOM SCHLACHTENSEE a sailli :
 - SWAINY DES TERRES DE LA RAIRIE à Mme Jacqueline MERAT
- . Etalons de l'Elevage disponibles pour saillies :
 - LUCKY VOM SCHLACHTENSEE (Champ. et Bundesieger Allemand Karlchen vom Schlachtensee x Fanfare for Raffaella) Bleu.
 - TALION DES TERRES DE LA RAIRIE - Bringé - (Champ. Allemand Carlo von der Haardburg x Oulgat de la Templerie)
 - SPHINX DES TERRES DE LA RAIRIE - Fauve - (Champ. Phale des Terres de la Rairie x Champ. du Monde Perlane des Terres de la Rairie)

*A l'Elevage du PARC DES VAUX à Mr et Mme BRAMAS - 18, rue St Fiacre - 71380 ST MARCEL
Tél. (85) 96.53.92*

- . La lice noire ROMY DU PARC DES VAUX CAC - CACIB à Mâcon 84, meilleure femelle a mis bas le 27.11.84 1 mâle arlequin et 1 femelle noire par SOLIMAN DU CLOS TEMPLERIE (Orest des Terres de la Rairie x Nita de Mourre-Frais)

*Notre Membre Melle Catherine PORTIER - MONGEOIS - Hameau de Thouzon - 84250 LE THOR
Tél. (90) 22.15.81*

- . nous fait savoir que la S.C.C. lui a accordé à compter du 2.1.85 l'affixe « LE MAS DU GALOUBET »
- . Sont présents à l'Élevage :
 - TAIS DE SIFFLE MISTRAL, fauve, (Ch. B. IB. Bsg, Wsg Prinz Aramis of Flowers Kingdom x Panthère de l'Aygues-River)
 - SIHANOUK DU CASTEL DES NOÉS, mâle fauve
 - l'Étalon recommandé TANIT DU PRÉ DES CHAUMES, bleu (Ch. B. Octave des Fauvelles x Ch. B. Nirvana du Pré des Chaumes)
- . TANIT DU PRÉ DES CHAUMES a sailli
 - le 7.1.85 TATIANA, femelle bleue à Mr ROUX demeurant à Allioule (Var)
 - et BIANCA, femelle bleue à Mr ANDROTTI, restaurateur, à Aosta (Italie, le 23.1.85)
- . Sont attendues au cours de l'année deux petites femelles bleues.

*Notre Membre Mme HOLDERITH Doris - Elevage DU BOIS DE CLIO - Villa Clio - La Goule de Laval
34790 GRABELS - Tél. (67) 40.58.35*

- . nous informe que la Lice Fauve ROXANE du BOIS CLIO (fille de Jagla de la Templerie), saillie par l'étalon bringé THÉSÉE DU CLOS TEMPLERIE à Mme CHOISY, a mis bas le 29.12.84 une portée de 5 chiots dont 1,1 bringés et 1,1 fauves sont disponibles.

*Notre Membre Mme Chantal BRISON - Aubie Espessas - 33240 St ANDRE DE CUBZAC
Tél. (57) 43.37.97 le soir*

- . Cède :
 - TIFANNY DE LA PIERRE DU ROY, née en août 82, femelle fauve (Ch. Int. Ch. All. Glenn v. Fern-dorftal x Ch. Int. Psychose de la Pierre du Roy)
 - UNANYM DE LA PIERRE DU ROY, née en août 83, femelle bringée (Patton de la Pierre du Roy (frère de Psychose) x Réa de la Templerie de Gourdole)
 - VIVA DE LA PIERRE DU ROY, née en août 84, femelle bringée (Scott de la Pierre du Roy x Réa de la Templerie de Gourdole)

Notre Membre José MORAN - La Grand'Font - Canarsac - 33750 ST GERMAIN DU PUCH

- . Cède pour causes familiales et professionnelles :
 - RÉA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE - Sœur de Ch. Ruby - Très grande femelle bringée (83 cm) très saine - Reproductrice - Excellent caractère - A eu 2 portées (83, 84) - Exposée 1 seule fois : 1ère Exc. CAC, meilleur sujet.
 - UBU DE LA PIERRE DU ROY: né en août 1983 - Mâle fauve - Excellent caractère - Fils de Réa et de Patton de la Pierre du Roy (Frère de Psychose) confirmé, exposé en Cl. Jeunes à Bordeaux (Mr. Dubois)

A l'Élevage Amateur DU VERGER DU SUD à Mr Jacques Eugène BAUDRY - Thairé le Fagnoux - Saint Jean de Liversay - 17170 COURÇON - Tél. (46) 01.97.36

- . La femelle fauve SUBWANE DE LA ROCHECOMBE, saillie par le Champion du Club, de France et Internationale SCIPION DE LA CHATELLERIE à Monsieur GELLIBERT, a mis bas le 6.4.84 une portée de 7 chiots. Sont élevés : 1 mâle et 4 femelles fauves.
- . Est entrée à l'Élevage : VINKA DE LA CHATELLERIE, femelle fauve (Scipion de la Chatellerie x Saillies des Chevaliers sans Peur)

*A l'Élevage DU VAL DE L'AMITIÉ à Mr WOLF Pierre - 205, Route de Strasbourg - 57070 METZ
Tél. (8) 763.38.46*

- . Le Ch. du Club, de France, d'Europe K. Klasse 1, Étalon Recommandé SURCOUF DU VAL DE L'AMITIÉ, Noir de bleu, a sailli :
 - le 12.1.85 la femelle bleue AGATHE VON DER HEIDEBLUTE à Monsieur GOTTSCHÉ (Allemagne)
 - le 24.1.85, la femelle bleue TAIGA DU VAL DE L'AMITIÉ (Ouessant de la Tour des Alans x Oraure du Val de l'Amitié), fille de Sire Royal, à l'Élevage.
 - le 25.1.85, la femelle bleue Ch. du Club XILLA VON DER PFLAZ (Ch. du Monde 85, Bsg. Ch. d'Europe de France, du Club, Int. Lord du Val de l'Amitié x Juka vom Bambihaus) à l'Élevage.

*A l'Élevage DES TERRES DE LA RAIPIE à Mme PINCEMIN-MERAT - 63570 JUMEAUX
Tél. (73) 96.14.74*

- . La liche Recommandée SPLEEN DES TERRES DE LA RAIPIE, fauve saillie par Ch. Glenn v. d. Gistelbeek à Mr GOMEZ Carlos (Porto) a mis bas le 5.12.84 une portée de 4 chiots.
- . La liche Recommandée URPHÉE DU CLOS TEMPLERIE, bringée, saillie par l'étalon PHALE DES TERRES DE LA RAIPIE a mis bas une portée de 4 chiots.
- . La liche Champ. de France ULM DES PETITES VERNIERES, saillie par le Champ. GLENN V. D. GISTELBEEK a mis bas une portée de 14 chiots.

*FORTUNA MAJEUR, DÉMÉNAGE pour avoir plus de place. Voici la nouvelle adresse :
Mr CHEVALIER Jacques - 88, Avenue de la Colombière - 69360 ST SYMPHORIEN D'OZON
Tél. (7) 802.16.17*

- . Sont présents à l'Élevage :
 - ULYSSE et UBI NADI, noirs, 2 étalons de 2 ans, frères, confirmés. ROXANE, noire, liche recommandée.
 - TANIA et TARENTIA, liches noires confirmées.
- . Disponibles : 2 filles de Roxane et Rude de la Templerie qui ont 6 mois, 1 noire et 1 arlequine.

A l'Elevage amateur de LA CHATELLERIE à Mr Jean-Jacques GELLIBERT — 22, rue de Verdun
Domaine de Frigères - 33850 LEOGNAN — Tél. (56) 21.00.67

- . THORA DE LA CHATELLERIE - Bringée - (Printz de la Templerie x Oxyd de la Pierre du Roy) a été saillie le 16 janvier 85 par le Bundessieger 84 ULF VON DER OFNETHOHLE — Körklasse 1 - HD.O. (Aladin v. d. Romantischen Strasse x Hanny v. d. Ofnethöhle) à Mr SCHLEICHER.

A l'Elevage de LA GRISONNIERE à Mr MAUDRICH D. — Le Moulin de l'Ecluse - 89150 St VALÉRIEN
Tél. (86) 88.60.98

- . L'étalement arlequin KALLO VON LINDENKRUG a sailli :
 - Ch. RANA DE LA GRISONNIERE
 - UDAN DE LA GRISONNIERE
 - Ch. PERVENCHE DU MOMBAS DE LA VALTERIE
 - SAGA DE LA GRISONNIERE
 - TULIPE NOIRE DE LA TEMPLERIE
 - UTE DE LA GRISONNIERE
 - UPSY DU CLOS TEMPLERIE
 - TROIKA DE LA GRISONNIERE
 - TIRZA DE LA GRISONNIERE

. SAGA a mis bas 3 mâles arlequins, 1 femelle arlequine, 2 mâles noirs, 2 femelles noires.

. UTE DE LA GRISONNIERE a mis bas 2 mâles arlequins, 3 femelles arlequines, 3 mâles noirs.

VOLAILE BROYÉE — Garantie naturelle
Prix par quantité
Conditionnée en 1 kg et 5 kg

MAUDRICH D.
Elevage de la Grisonnière
89150 St VALÉRIEN
Tél. (16-86) 88.60.98

A l'Elevage amateur DES PETITES VERNIERES à Mr. POUSSET Jean-Pierre - La Noraie - Pouzay
37800 Ste MAURE DE TOURAINE — Tél. (47) 65.51.39

- . La femelle fauve URIAGE DES PETITES VERNIERES (Ch. IB Phale des Terres de la Rairie x Ch. IB Pales de Loutraki) a été saillie le 24.1.85 par le mâle bringé THIBAUT DES TERRES DE LA RAIKIE (Perlanc des Terres de la Rairie x Carlo von der Haardburg). Naissances attendues fin Mars.



JOURNAL D'INFORMATIONS CANINES

EXPOSITIONS CANINES - COURSES DE LEVRIERS

FIELDS - CHIENS DE DRESSAGE - COURSES DE TRAVEAUX

CHIENS GUIDES D'AVEUGLES - PROTECTION CANINE

CHIENS SUR TROPEAUX... TOUT SUR TOUS LES CHIENS !

Coût de l'abonnement de 22 numéros : 145 Frs

ROUTE DE BEAUREPAIRE - 26210 LAPEYROUSE-MORNAY - ☎ (75) 31.96.39

COTISATIONS 1985

ATTENTION... ATTENTION...

A TOUS NOS MEMBRES NON A JOUR A CETTE DATE,

PENSEZ A VOS COTISATIONS 1985

(150 Frs pour l'année)

A NOS DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX :

CONTACTEZ LES MEMBRES DE VOTRE RÉGION ET
INCITEZ - LES A RENOUVELLER LEUR ADHÉSION A
NOTRE CLUB.

* * * * *

LES MEMBRES N' AYANT PAS PAYÉ LEUR COTISATION
DÉBUT MAI 1985 NE RECEVRONT PLUS LE « TRAIT
D' UNION ».

DE MEME, SEULS LES MEMBRES A JOUR DE LEUR
COTISATION DEPUIS 6 MOIS AU MOINS POURRONT
PARTICIPER AUX ÉLECTIONS D' OCTOBRE 1985.

MERCI DE VOTRE COOPÉRATION.

* * * * *

PROCHAINE PARUTION, DÉBUT JUIN

ETALONS REPRODUCTEURS D' ELITE A (6 points)

(COUT : 50 Frs par An)

MALES ARLEQUINS

RUDE DE LA TEMPLERIE (Ch. Int. Ch. B. Ch. All. Europasieger 78. 79 - Bundessieger 80 Ilko vom Kopfelgrund x Britta vom Welfenblut), né le 13.4.80. - LOF 24891/340 - Tatouage BXU 905. - Titres : Champ. de France 82.83 - Champion du Doggen Club 82 - Champ. Luxembourg 82 - Champ. de Belgique 83 - Champ. International F.C.I. 83 - 10 produits « Excellent » avec 6 mères différentes. - Prod. Mme Mérat - Prop. Mr Lionel GUTTIN - Abbaye de Belle-Etoile - CERISY - 61100 FLERS - Téléphone (33) 65.09.64.

MALES FAUVES

MANAGER DES TERRES DE LA RAIRIE - (Ch. du Monde Vulkan des Terres de la Rairie x Ch. IB Vahiné des Terres de la Rairie) né le 28.8.76 - Titres : Ch. du Club Jeune en 1977 - Bundessieger Jeune en 1977 - Champion du Monde à Berne 79 - Ch. de France et du Club - Prop. : Mme BAKAR - La Frisonnette Auzelles - 63590 CUNLHAT - Tél. 1 par 95.91.11 - Prod. Mme PINCEMIN MERAT.

PHALE DES TERRES DE LA RAIRIE - (Méphisto de la Templerie x Ch. IB Vahiné des Terres de la Rairie) né le 24.1.79 - Titres : Ch. du Club 80 - 81 - Ch. de France 81 - Ch. Int. 81 - Product. et Prop. Mme PINCEMIN MERAT - 63570 JUMEAUX - Tél. (73) 96.14.74.

MALES BLEUS

NARSES DES TERRES D'EMPIRE - (Ch. du Monde, du Club, de France et Int. Sire Royal x Verveine des Terres de la Rairie) Titres : Ch. du Club Jeune 79 - Ch. du Monde Jeune 79 - Ch. du Club, Ch. de France 80 - Ch. du Monde 81 - Propr. et product. Mr LAFON - Tél. (53) 71.67.16.

LICES REPRODUCTEURS D' ELITE B (5 points)

PARZÉ DE LA TEMPLERIE - (Midas du Val de l'Amitié x Ferina v. Klevchen) - Huit produits notés Excellent en Spéciales avec 2 étalons différents. à Mme J. MERAT - Le Jaunet - 03110 SERBANNES - Tél. (70) 56.51.86 - Prod. Mme MERAT.

ETALONS RECOMMANDÉS - SUJETS D' ELITE (4 points) - Titre + Radio

Ch. de France et du Club 1984 THÉSÉE DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE (Ch. Rufus du Clos Templerie x Ouna de la Templerie) Radio du 7.3.84 - Sigle A - à Mr DENIS J. P. - 8, Cité du Ruisseau - 37500 CHINON

SHAIR DU CLOS TEMPLERIE - Mâle fauve - (Phale des Terres de la Rairie x Parzé de la Templerie) né le 19.9.81 - Champion de France 83 - Champ. du Club 83 - Bundessieger 83 - Euro DDC Sieger 83 - Champ. d'Allemagne 84 - Prop. Mr SOUCHAL Claude - Hôtel des Sources - 63240 LE MONT DORE - Prod. Mme J. MERAT - Le Jaune 03110 SERBANNES.

TANIT DU PRÉ DES CHAUMES - Mâle bleu - Sigle A (Ch. Octave des Fauvelles x Nirvana du Pré des Chaumes) - 14 CAC et 6 CACIB. R. CACIB - 13 juges - 3 pays à Melle PORTIER - Mongeois - Thouzon - 84250 LE THOR - Tél. (90) 22.15.81.

SCIPION DE LA CHATELLERIE - Mâle fauve (Ch. B. - Ch. IB et Bundessieger 78 Manfred des Fauvelles x Oxyd de la Pierre du Roy) né le 11.2.81 - Champ. de France 82 - Champ. du Club 82 - Champ. International - Prod. et prop. Mr GELLIBERT - 22, rue de Verdun - Domaine de Frigères - 33850 LEOGNAN - Tél. 16 (56) 21.00.67

Ch. Int. RUFUS DU CLOS TEMPLERIE — Mâle bringé — (Midas du Val de l'Amitié x Manda des Hauts de Costes) né le 24.8.80 - Champ. de France 82 — Champ. du Club 82, 83 et 84 - Prop. Mr MARLETTE J.C. — 82, Av. de Marinville 94200 St MAUR — Tél. (1) 883.38.86 — Prod. Mme J. MERAT — Le Jaunet - 03110 SERBANNES.

Ch. Int. RUX CONNY DE MOURRE FRAIS — Mâle arlequin — (Ch. Jewels du Domaine de l'Empereur x Java de Mourre-Frais) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - à Mr BAUX Marcel - Quartier St Roch - 13115 SAINT PAUL LEZ DURANCE — Tél. (42) 57.40.91.

RUDOLPH DE LA HAUTE FOUGERE — Mâle arlequin — (Nicky du Mombas de la Valterie x Noyce de la Bréonnière) Radio Sigle A — Champion de France et International — Prop. Mme de la MORINIERE — 197, rue Royale — 94370 SUCY EN BRIE — Tél. (1) 590.55.22 après 16 h.

ONDO DE LA TEMPLERIE — Mâle noir — Radio Sigle A — (Luigi du Mont Simon x Nadia de la Forêt du Grillouty) — Champion de France 81 — Ch. du Club 82 — Prop. Mr GAUVRIT — La Mare Saligny — 85170 BELLEVILLE SUR VIE — Tél. (51) 41.14.92 ou 94.01.74

SCHWANN DE PARADI'S PARC — Mâle bleu — (Ch. B. Al. Fifty One von Haus Fresena x Prima d'Equerval) né le 6.4.81 — Champion de France et Euro D.D.C. Sieger 1983 — radio Sigle A — Prop. et prod. : Mme MOCZINSKI — St Hilaire de la Côte - 38260 LA COTE St ANDRÉ — Tél. (74) 20.23.45

OLAF DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES — Mâle bleu — Sigle A — Champion International — (Yacky v. Offenstadt x Vlora des Alans de la Huboise) Prod. et prop. : Mr COFFIN — Metz en Couture — 62124 BERTINCOURT.

SURCOUF DU VAL DE L'AMITIÉ — Champion du Club et de France 1983 — Prod. et prop. : Mr WOLF — 205, route de Strasbourg — 57070 METZ — Tél. (8) 763.38.46.

LICES RECOMMANDÉES — SUJETS D'ELITE (4 points)

Ch. PERLANE DES TERRES DE LA RAIRIE — Radio Sigle A — (Méphisto de la Templerie x Ch. Vahiné de la Templerie) née le 24.1.79 - Championne de France, du Club, du Monde 81 — Championne International Prod. et prop. Mme PINCEMIN MERAT — Jumeaux 63570 BRASSAC

Ch. REINE DU CLOS TEMPLERIE — Radio Sigle A — Arlequine — (Nitta de Mourre-Frais x Oryx de la Templerie) née le 25.9.80 — Championne de France - Prod. et prop. Mme MERAT J. — Le Jaunet — 03110 SERBANNES.

SARAH DES TERRES DE LA RAIRIE — Radio Sigle A — (Phale des Terres de la Rairie x Raphaël du Gui de la Michardièrre) - Champ. de France 84 - Prop. : Mr UGLIEGA — 11, rue des Messages - 13800 ISTRES

ULM DES PETITES VERNIERES — Radio Sigle A — (Phale des Terres de la Rairie x Ch. Pales de Loutraki) — Champ. du Club et Ch. de France 84 — Prop. Mme PINCEMIN LABROUSSE — Jumeaux — Prod. Mrs Perrin-Pousset.

TAIS DE SIFFLE MISTRAL (Ch. et Bsg Prinz Aramis of Flowers Kingdom x Panthère de l'Ayguès Fiver) 7 CAC et R. CAC, 4 CACIB + R. CACIB sous 7 juges et trois pays à Melle PORTIER — Mongeois - Hameau de Thouzou - 84250 LE THOR — Tél. (90) 22.15.81

ROMEA DES TERRES DE LA RAIRIE (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Ch. Lilya du Val de l'Amitié), né le 22 Sept. 80 — Champ. du Luxembourg - Champ. d'Europe - Champ. du Monde - Europasièger — Champ. du Club — Champ. de France — Champ. Internationale - Prod. et prop. Mme PINCEMIN -MERAT — Jumeaux 63570 BRASSAC — Tél. (73) 96.14.74

LICES RECOMMANDÉES — 3 Exc. + Radio

TANIT II DE TESTAROUAN — Grande lice noire née le 18.02.82 (Radja d'Anneruf x Nefertiti de Testarouan) Contrôle anti-dysplasie en date du 9.7 - Agréée pour l'Elevage - Petite fille du Ch. B. et IB Varus de Cassiopée - Madrid 83 : 3ème Exc. (Le Mare) - Lyon 83 : 4ème Exc. (Baux) - Lunel 83 : 3ème Exc. (Dubois) - Prod. Mr E. Hocquard - Prop. Mr Gilles BARREDA — Elevage Amateur DELS PAISOS CATALANS — La Blanquette - Caves 11510 FITOU — Tél. (68) 45.71.60

SPLEEN DES TERRES DE LA RAIRIE — Radio Sigle A - (Phale des Terres de la Rairie x Raphaëla du Gui de la Michardièrre) née le 23.9.81 - 2ème Exc. R. CAC (Lunel) - La Bourboule - Madrid - Prod. et prop. : Mme PINCEMIN — Jumeaux 63570 BRASSAC LES MINES

ROXANE (Lara du Cœur des Andes x Ony de Paradi's Parc) née le 15.8.82 - Radio Sigle A - 6 Excellents à Monsieur CHEVALIER — 4, rue des Cardoux - 69360 SEREZIN DU RHONE — Tél. (7) 802.14.17

TEEVA DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE — Arlequine — Née le 4.4.82 (Ch. Orest des Terres de la Rairie x Raia de la Templerie) Radio Sigle A du 22.11.84 - Elle a obtenu 3ème Exc. à Lunel 83 (Nationale d'Elevage) - Exc. à Berchères 83 - Euro DDC - CAC à Montauban 84 - Exc. à Chambray 84 (Nationale d'Elevage) Jugée par Mrs Levron - Moreaux - Berenger - Prop. Mr BOURILLON B. — Elevage du Château de Terrefort - 33710 TEUILLAC — Tél. (57) 64.31.25.

ETALONS RECOMMANDÉS

Nous rappelons à tous nos membres que les mâles DOGUES ALLEMANDS ayant obtenu trois fois l'EXCELLENT en « SPÉCIALES » (Juges Spéciaux) peuvent être classés dans les « ETALONS RECOMMANDÉS ». En faire la demande avec la liste des récompenses obtenues. Nous rappelons également à nos membres qu'un examen des hanches est nécessaire pour l'insertion dans cette rubrique depuis le 1er Janvier 1978 - (Classe II)

COUT : 50 Francs par AN pour la liste des Etalons recommandés — (5 lignes maximum)

FAUVES ET BRINGES

ORIEN DU CASTEL DE LA MICHODIERE - Bringé (Ch. du Monde Larno du Castel de la Michodière x Jelfa du Castel de la Michodière) - DH Sigle A - CAC à Tarbes (Dr Bérenger) - CAC à Périgueux (M. Baux) - 4ème Exc. à Bordeaux (Mme Pincemin) à Mr et Mme VALETTE - Route de Nîmes - 30470 AIMARGUES - Tél. 16 (66) 88.04.84.

ROLPH DES FAUVELLES - Né le 2.04.80 (Nixon des Fauvelles x Mandragore des Terres de la Rairie) - Contrôle anti-dysplasie du 01.8.83 - Agréé pour l'Elevage - Sigle A - Nombreux Exc. CAC juges spéciaux - à Mr. GOUY - 65, Bd. Bassière - 75017 PARIS - Tél. (1) 228.66.82

SHANE DU DOMAINE DE L'EMPEREUR - (Ch. I. B. Phale des Terres de la Rairie x Nussidora du Domaine de l'Empereur) - Fauve doré à masque noir - Petit-fils des champions internationaux Opal v. Harlequin et Steff de Tapendiola) Contrôle du Prof. Coulon du 8.02.83 - Sigle A - Aucun signe de dysplasie - Plusieurs CAC et R. CAC - Adresse : 89, rue de l'Assomption - 75016 PARIS - Tél. 525.13.32 ou DOGGENHAGEN - Le Houx - Vieux Pont 61150 - Tél. 16 (33) 35.20.74

TURBO DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES - Mâle bringé - Né le 7.10.82 (Narvick de Carjegu x Priscilla des Hauts de la Vallée des Myrthes) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - Meilleur Puppy à Lunel 83 - Deb's Cup 83 (Courtrai) - et nombreux Excellents - CAC et R. CAC en France et à l'Etranger en Spéciales - à Mr Pascal LE BRUN - Larue Keralain - 22500 PAIMPOL - Tél. (96) 20.99.39

SALTO DU CASTEL DE LA MICHODIERE - Mâle fauve doré - (Olgorat de la Templerie x Neva du Casstal de la Michodière) LOF 027595/03760, né le 16.5.81 - Contrôle anti-dysplasie du 17.11.83 - Sigle A - Nombreux Exc. CAC sous juges spéciaux - A Mr Antoine DANIEL - Auvillars sur Saône - 21250 SEURRE - Tél. (80) 26.96.72

ARLEQUINS ET NOIRS

RICCI DU DOMAINE DE L'EMPEREUR - Né le 15.9.80 - Etalon 95 cm au garrot (Ch. Jeff d'Ericeira x Ch. I. B. Jaffna du Domaine de l'Empereur) à Mr JARRY Christian - 64, rue de Renans (Le Déluge) - 60790 VALDAMPIERRE - Tél. 481.23.37 - Bon reproducteur - 1er Exc. CAC Magny les Compiègne - 1er Exc. CAC - CACIB Lille - 1er Exc. CAC Champagne Ardennes - Exc. R.CAC - R.CACIB - Exc. CAC Dieppe - Exc. CAC - CACIB Beauvais - 2ème Exc. R.CAC Eu DDC et Eurodogshow à Courtrai 1er Exc

ONDO DE MOURRE-FRAIS - Arlequin pur - Né le 13.4.78 (CH. Mike de Mourre-Frais x Linda de Mourre-Frais) Sigle A - A obtenu 26 Exc. (28 Expo dans 5 pays sous 15 juges dont 15 CAC et Rés. et 7 CACIB et Rés.) à Mr BOURILLON - Elevage du Château de Terrefort - 33710 TEUILLAC - Tél. (57) 64.31.25

PIRATE DU MONBAS DE LA VALTERIE - Noir - (Ménélas du Val de l'Amitié FCI x Jouvence du Monbas de la Valterie FCI) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - Petit-fils du Ch. I. B. Sire Royal et du Ch. B. Kalif von der Rotburg - Prod. Mr Kowalski - Prop. : Mr Gilles BARREDA - Elevage Amateur Dels Paisos Catalans - La Blanquette - Caves - 11510 FITOU - Tél. (68) 45.71.60

SOCRATE DES GORGES DE FRANCHARD - Mâle noir - (Orest des Terres de la Rairie x Onyx II des Gorges de Franchard) - Né le 25.7.81 - Contrôle anti-dysplasie du 4.11.83 - A 15 mois : C.O. 1er Exc. Marseille 82 (M. Levron) - Nice 83 : Exc. (I. Perricone) - Montrond 83 : 2ème Exc. - Lyon 83 : 1er Exc. CAC (M. Baux) - Le Puy 83 : 1er Exc. - à Mr et Mme TOURNON - 17 bis, Chemin de Paradis - 42400 ST CHAMOND - Tél. (77) 29.68.86.

ONYX DE PARADI'S PARC - Noir - Fils et petit-fils d'arlequins - Radio Sigle A - Onyx en 2 ans a participé à 14 expositions et a obtenu 13 1er prix Exc. CAC et un 2ème prix Exc. R.CAC ainsi que 3 CACIB et 3 R.CACIB. Il a été jugé par 11 juges spéciaux différents. A Mme MOCZINSKI - St Hilaire de la Côte - 38260 LA COTE ST ANDRÉ - Tél. (74) 20.23.45.

RADIAN DU CLOS TEMPLERIE - Noir d'arlequins - Né le 25.9.80 par Orix de la Templerie (Maik du Monbas de la Valterie x Jeunesse des Terres de la Rairie) et Nitta de Mourre-Frais (Tenor de Mourre-Frais x Orella v. Haus Fresena) - Contrôle le 8.11.82 - Indemne de dysplasie - Nombreux CAC et CACIB en Spéciales à Mr PHILIPPOT Paul - 87380 St GERMAIN LES BELLES - Tél. (55) 09.96.95

Etalons recommandés — Arlequins et noirs (suite)

TARSKY DE LA TEMPLERIE DE GOURDOLE — Né le 4.4.82 - Grand mâle noir à étoile blanche - 95 cms au garrot - LOF 029114/03930 - (Orest des Terres de la Rairie x Raia de la Templerie) - Prod. Mr MERAT Yves Marie et Mme DORNIC — Radio : Sigle A - Nombreux Excellents en Spéciales - Prop. Mme Marcelle GUILHEM - Chemin des Pouzets - 11110 COURSON - Tél. (68) 33.58.53 - Peut se déplacer pour saillies.

OURY DES GORGES DE FRANCHARD — LOF 21227/2826 (Lioran des Gorges de Franchard x Jungfrau des Terres de la Rairie) Nombreux Excellents sous juges spéciaux - Sigle A - Prop. Mr VALERE Christian — 190, rue M. Jouaud - 44400 REZÉ.

TIBURCE DES FAUVELLES — Mâle arlequin — Né le 2.6.82 — Radio Sigle A — (Ch. F. Surf des Fauvelles x Orca des Fauvelles) - 1er Exc. CAC - CACIB à St Brieuc (Mr Levron) - 1er Exc CAC - CACIB à Beauvais (Mr Mérat) - 1er Exc. CAC - CACIB à Montluçon (Mr Voilet) - 2ème Exc. R. CAC - CACIB à Hoogs-Traten (Mr Orenbuch) - 1er Exc. CAC - à St Pierre les Nemours (Mr Bernini) — 1er Exc. CAC à Troyes (Mr Voilet) — 1er Exc. CAC à Nevers (Mr Voilet) à Mr GOMBART - 3, rue du Pont d'Amour — 80100 ABBEVILLE — Tél. (22) 24.21.82.

TABOU dit TEREK DE LA TEMPLERIE — Né le 9.4.82 (Orest des Terres de la Rairie x Rhéa de la Templerie) Contrôle anti-dysplasie de Juillet 83 - Indemne de dysplasie - 1er Jeune Lyon 83 - 2ème Jeune Evian 83 - 2ème Jeune Lunel 83 - 1er Jeune Euro DDC Berchères 83 - 1er Exc. CACIB Lyon 84 à Mme Véronique GARCIA — Lespres Desonod 01300 BELLEY — Tél. (79) 81.58.09

SIRIUS DE TESTAROUMAN - Arlequin pur - Grand et puissant - Né le 26.7.81 — (Ch. Mondial Mike de Mourre-Frais x Opalia de Testarouman) - Petits fils du Ch. B. et IB Tenor de Mourre Frais et de la Ch. Esp. Mais de Testarouman et Arrière petit fils du Ch. IB Puck de Mourre Frais et du Ch. B. et IB Varus de Cassiopée - Contrôle anti-dysplasie en date du 30.8.83 - Agréé pour l'élevage - Prod. Mr. E. HOCQUARD Prop. Mr Gilles BARREDA — Elevage Amateur DELS PAISOS CATALANS — La Blanquette — Caves — 11510 FITOU.

B L E U S

TANDGER DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES - Né le 1.7.82 (Pérov des Terres de la Rairie x Rena des Fauvelles) - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - 2ème Mondiale Madrid 83 Cl. J. - Euro DDC Jeunes à Berchères 83 — 2ème Ch. Club à Lunel Cl. O — CACIB Poitiers — R. CACIB Nice — Nombreux CAC et R. CAC - 4 fois meilleur Dogue - 5 Exc. - Bsg. Dortmund 84 - 2ème Courtray - Lux. à Mr et Mme LE MINOUX - Route de Lannion - Plouisy 22200 GUINGAMPS - Tél. (96) 43.85.46 ou 43.86.89.

SVEN DES VAUTRES DES MONTS DE FLANDRES - Né le 10.4.81 - LOF 2.Dal 027073/03990 - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A - Nombreux Excellents France et étranger sous juges spéciaux (Olaf des Vautres des Monts de Flandres x Athena vom Offenstadt) - Prod. Mr Coffin — Prop. : Mr G. DELECOLLE - 24, rue Rabelais - 59160 LOMME.

MOULOUC DU DOMAINE DE LA MANDRAGORE dit MATZY (Iris des Alans de la Huboise x Vénus) - Bleu - Né le 2 Mars 76 - Nombreux Excellents sous juges spéciaux - Contrôle anti-dysplasie du 18.1.78 - Agréé pour l'élevage - A Mr et Mme ROBLEDO Jean-François - La Redettièrre - 14500 VIRE — Téléphone : (16-31) 68.08.80.

SATURNE DE LA FORET DE KAYERSBERG — Etalon bleu (Apoll von der Haardburg x N'Magaly de la Forêt de Kayersberg) - Né le 4.3.81 - Contrôle anti-dysplasie - Sigle A du 19.4.83 - Nombreux Excellents CAC - CACIB en spéciales - A Mr DEBAILLEUL - Pommevic - 82400 VALENCE D'AGEN.

RHODES DU MONBAS DE LA VALTERIE - Bleu (Ménélus du Val de l'Amitié x Maty Royal de la Grisonnière) Né le 19.2.80 - Nombreux Exc. et CAC sous juges spéciaux - Contrôle anti-dysplasie : Aucun signe de dysplasie le 6.5.83 - A Mr FENECH Gérard - 4, rue Salvador Allende - 93240 STAINS — Téléphone . (1) 829.67.85 le soir après 20 h 00.

MINOS DE BOIS MAGNY - Etalon bleu - (Ch. I.B. Jahn des Alans de la Huboise x Junon de Bois Magny) à Mme DENAUX - Notre Dame de Fresnay - 14170 St PIERRE SUR DIVES - Tél. 16 (31) 20.62.29 - 12 fois Excellent en 13 expositions spéciales - Contrôle anti-dysplasie - Agréé pour l'élevage.

SFAX DU DOMAINE DE LA MARE AUX NYMPHES - LOF 27683 - Né le 10.6.81 (Nodal de la Forêt de Kayersberg x Oore des Fauvelles) Prod. et prop. : Mr LAMOTTE J. C. — 82, Avenue Caffin - 94210 LA VARENNE - Tél. (1) 886.01.36 — Nombreux Excellents CAC et CACIB France et étranger en Spéciales.

RANTZAU DE CARJEGU - (Ch. Lothar des Terres de la Rairie x Ch. Naïka des Terres de la Rairie) - Né le 28.1.80 - Nombreux Excellents Rés. CAC sous juges spéciaux - Prod. Mme Brajon - Prop. : Mme CHARREY-RON - 19, rue Lakanal - 03100 MONTLUÇON — Tél. (70) 28.10.52 - Contrôle anti-dysplasie du 22.4 - Sigle A.

RUBRIQUE ETALONS

Pour une insertion d'un AN : 40 F. pour cett rubrique d'Etalons inscrits et confirmés.

FAUVES ET BRINGÉS

- OXALIS DE SIFFLE MISTRAL** — Fauve (Ch. Lutzen du Domaine de l'Empereur x Médée v. Brunnenpat) Contrôle D.H. Sige A - à Mr et Mme VALETTE - Route de Nîmes - 30470 AIMARGUES — Tél. (66) 88.04.84
- SYDNEY DE LA GRISONNIERE** - Mâle fauve, né le 18.2.81 (Jargon von der Rotburg DD2B 77002 (Allemagne) fauve x Anja von Erbach DD2 B 74867 (Allemagne) Fauve) à Mr Aris CONARD — 21, Sentier des Larris - 94500 CHAMPIGNY — Tél. 706.62.34.
- THÉSÉE DU CLOS TEMPLERIE** — Mâle bringé, né le 22.6.82 (Ch. Phale des Terres de la Rairie x Parzé de la Temple-rie) Jeune Champion du Club à Lunel 1983 - Prod. : Mme MERAT J. — Prop. : Mr CHOISY Guy — Chemin du Mas de Roue - 34670 BAILLARGUES — Tél. (67) 70.15.47
- SHADE DE LA ROCHECOMBE** - Mâle bringé - Né le 20.7.81 (Nankin des Terres de la Rairie x Nursy des Terres de la Rairie) - A obtenu en Classe Ouverte : 1er Exc. et 1er CAC à Cognac 83 (Mr Cranois) - 1er Exc. à Rochefort 82 (Mr Dubois) - 2ème Exc. et R.CAC à Nantes 83 (Mr Moreau) à Mme SAILLER Annie — 35, rue Foran - 17390 LA TREMBLADE - Tél. (46) 36.04.79.
- SOCRATE** — Mâle bringé — Né le 1er Août 1981 (Olgorat de la Templerie x Psyché du Puy de Piérencize) à Monsieur BALLERIA ALIGI - 4, rue de la Sucrerie - 45300 PITHIVIERS LE VIEL. Tél. 938) 30.27.19
- TITUS DE LA TEMPLERIE** — Bringé — Né le 30.1.82 (Ferro v. Klevchen x Julchen v. Schilfkolben) 3 Expositions 3 fois 1er Excellent CAC — à Mme BEKAERT - St Loup de Fribois - 14340 CAMBREMER — Tél. (31) 63.10.21

ARLEQUINS

- TIBURCE DES FAUVELLES** — Mâle arlequin - né le 2.06.82 - (Surf des Fauvelles x Orca des Fauvelles) - Classe Jeune Bruxelles 83 : 1er T.B. (Mr Orenbuch) - Cl. Jeune Liège 83 : 2ème T.B. (Mr Bernini) - Cl. Jeune Mons 83 1er T.B. (Mr Dubois) - Euro DDC Show de Berchères - Cl. Jeune : 3ème T.B. (Mr Moreaux) - Cl. Ouverte Rue 83 : 2ème Exc. (Mr Voilet) - Beauvais 4ème Exc. (Mr Sertelet) - Caen 4ème Exc. — (Mr Voilet) - Hoogstraten 83 : 2ème Exc. R.CAC - R.CACIB (Mr Orenbuch) à Mr GOMBARD Richard - 3, rue du Pont d'Amour - 80100 ABBEVILLE - Tél. (22) 24.21.82.
- KOLLO VOM LINDENKRUG** - Etalon arlequin - 95 cms au garrot - frère du Bundessieger Dt Ch. Ingo vom Lindenkrug fils de Kimbo v. Harlekin x Jette v. d. Haardburg - H.D.O. Körklasse 1 - A Mme C. MAUDRICH — Le Moulin de l'Ecluse - St VALERIEN — Tél. (86) 88.60.98.

BLEUS

- CARTER VON T'SEYENHOF** (Lord du Val de l'Amitié x Alina de Lathuy) Champion du Doggen Club Belge (Mr Orenbuch) - R. CACIB Venlo (Mr Dubois) - à Mr COFFIN - Rue de la Fontaine - Meteren - 59270 BAILLEUL.
- OBELIX dit ORFF DES PETRELS** - Mâle bleu, né le 2.8.78 (Lothar des Terres de la Rairie x Love des Pétrels) - LOF 2 D. Al. 021115/02764 - à Mme JURÉDIEU Nadine - 94, Rue Edouard Vaillant - 95870 BEZONS - Tél. 076.30.05 - Prod. Mr Ozannes J. Jacques - 18350 NERONDES.
- STCHAKO DU CHANT DE L'AUBE** - Grand mâle bleu foncé, né le 15.8.81 (Tango v. Agricola x Yanka v. Agricola) Contrôle anti-dysplasie du 25.5.83 - Sigle A - à Mme DEBONO - BOURSIAC - La Mare aux Buis - 78720 DAMPIERRE - Tél. (3) 461.79.61 et 461.00.47
- SHAITAN DES HAUTS DE LA VALLÉE DES MYRTHES** — Bleu — Né le 28.10.83 (Petrov des Terres de la Rairie x Rena des Fauvelles) 1er Exc. Bellagio C. J. — 1er T. B. Bordeaux à Mr Robert PHILIPPE — Le Ranch Trecey - 50220 DUCEY — Tél. (33) 58.51.52
- TIROL DE LA GRISONNIERE** — Mâle bleu - Très puissant - Fils de la Ch. Panther de la Grisonnière x Nodal de la Forêt de Kayersberg - 3ème Exc. Orléans 84 - 1er Exc. CAC à Nemours - 1er Exc. à St Fargeau - 1er Exc. CAC - CACIB à Nevers - 1er Exc. CAC à Troyes - 1er Exc. CAC R. CACIB à Beauvais (Mr Mérat) - 1er Exc. CAC - CACIB à Caen (Mr Baux) Meilleur Dogue - 3ème Exc. à Madame MAUDRICH - Le Moulin de l'Ecluse - 89 St VALERIEN — Tél. (86) 88.60.98.
- SOCRATE DE BOIS MAGNY** - Bleu issu de bleu - Né le 24.9.81 — 1983 : Lille 3ème Exc. (Mr Sertelet) - La Chapelle 3ème Exc. (Mr Voilet) - 1984 : Bapaume 1er Exc. - CAC (Mr Sénécat) à Monsieur CARPENTIER Jean Paul - 48, rue Grieg - 02100 SAINT QUENTIN — Tél. (23) 62.33.96

GRILLE DE SÉLECTION DE LA S.C.C. pour le DOGGEN - CLUB de FRANCE

- 1 Pt **CONFIRMATION**
- 2 Pts **CONFIRMATION 1er CHOIX** : Pour les sujets ayant obtenu Exc. en nationale d'élevage + Test d'Aptitudes Naturelles (T.A.N.)
- 3 Pts **JEUNES** : Ayant obtenu 3 Exc. Classe Jeune dont un en Nationale d'Elevage + radiographie des hanches.
- 4 Pts **SUJETS RECOMMANDÉS** : Sujets d'Elite — Titre + Radiographie des hanches.
- 5 Pts **REPRODUCTEUR D'ELITE B** : Sujets radiographiés ayant produit 8 descendants Excellent (Juge spécial)
Les mâles avec 3 femelles différentes
Les femelles avec 2 mâles différents
- 6 Pts **REPRODUCTEUR D'ELITE A** : Sujets d'Elite (titre homologué) radiographiés ayant produit 8 descendants Excellent (Juge spécial)
Les mâles avec 3 femelles différentes
Les femelles avec 2 mâles différents.



**1^{re} méthode pour la
FRANCE
des CENTRES
HARVEY** membre
S.P.A.

Tél. (3) 476.52.58

vous indiquera l'adresse du centre desservant votre région

PARIS - YVELINES - EURE-ET-LOIR - EURE - VAL D'OISE - HAUTS DE SEINE - VAL DE MARNE
ESSONNE - SEINE-MARITIME

**DRESSAGE
EDUCATION**

GARDE
PEUREUX

DÉFENSE
AGRESSIF

OBÉISSANCE
ABOYEUR

SPÉCIALISTE DOGUES — DOMICILE — GROUPE — PARTICULIER

PENSION

SIMPLE OU
EDUCATIVE

BOXES CHAUFFÉS, 2 HECTARES BOISÉS
SERVICE VÉTÉRINAIRE

FORMATION MAÎTRES - CHIENS et
EDUCATEUR en PSYCHOLOGIE CANINE

Adresse courrier : La Maladrerie de POISSY - 78300

COTISATIONS

PENSEZ A VOTRE COTISATION POUR 1985. IL NE SERA PAS
ENVOYÉ DE LETTRES DE RAPPEL. LA COTISATION EST PORTÉE
POUR CETTE ANNÉE A 150 Frs. NOUS VOUS DEMANDONS
INSTAMMENT DE VOUS EN ACQUITTER DES JANVIER.

LES HAUSSES IMPORTANTES DES MATIERES PREMIERES ET
L' AUGMENTATION DU NOMBRE DE TIRAGES DU « TRAIT D' UNION »
(PRES DE 1.100 EXEMPLAIRES PAR NUMÉRO) NOUS OBLIGENT A PORTER A :

385,00 Frs

LE PRIX DE LA PAGE ILLUSTRÉE DE PHOTOS DE DOGUES.

* * * * *

N' OUBLIEZ PAS DE JOINDRE A VOTRE COTISATION LES 30,00 Frs
PAR AN DE LA RUBRIQUE « ÉTALONS »,
ET 50 Frs POUR LES « ÉTALONS ET LICES RECOMMANDÉES »

* * * * *

CHANGEMENT D' ADRESSE :
POUR TOUT CHANGEMENT D' ADRESSE, JOINDRE LA SOMME DE 5,00 Frs

DOGGEN - CLUB DE FRANCE

Madame MÉRAT - Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.86

Secrétaire : Madame J. MÉRAT - Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.86

Imprimé par COPIE EXPRESS - 11, rue Pasteur - 03200 VICHY

Prix du numéro : 10 Francs - Directeur de la Publication : Madame MERAT M.

COTISATIONS

PENSEZ A VOTRE COTISATION POUR 1985. IL NE SERA PAS
ENVOYÉ DE LETTRES DE RAPPEL. LA COTISATION EST PORTÉE
POUR CETTE ANNÉE A 150 Frs. NOUS VOUS DEMANDONS
INSTAMMENT DE VOUS EN ACQUITTER DES JANVIER.

LES HAUSSES IMPORTANTES DES MATIERES PREMIERES ET
L' AUGMENTATION DU NOMBRE DE TIRAGES DU « TRAIT D' UNION »
(PRES DE 1.100 EXEMPLAIRES PAR NUMÉRO) NOUS OBLIGENT A PORTER A :

385,00 Frs

LE PRIX DE LA PAGE ILLUSTRÉE DE PHOTOS DE DOGUES.

* * * * *

N' OUBLIEZ PAS DE JOINDRE A VOTRE COTISATION LES 30,00 Frs
PAR AN DE LA RUBRIQUE « ÉTALONS »,
ET 50 Frs POUR LES « ÉTALONS ET LICES RECOMMANDÉES »

* * * * *

CHANGEMENT D' ADRESSE :
POUR TOUT CHANGEMENT D' ADRESSE, JOINDRE LA SOMME DE 5,00 Frs

DOGGEN - CLUB DE FRANCE

Madame MÉRAT - Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.86

Secrétaire : Madame J. MÉRAT - Le Marais du Jaunet
Serbannes 03110 ESCUROLLES
Téléphone : (70) 56.51.86

Imprimé par COPIE EXPRESS - 11, rue Pasteur - 03200 VICHY

Prix du numéro : 10 Francs - Directeur de la Publication : Madame MERAT M.